



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

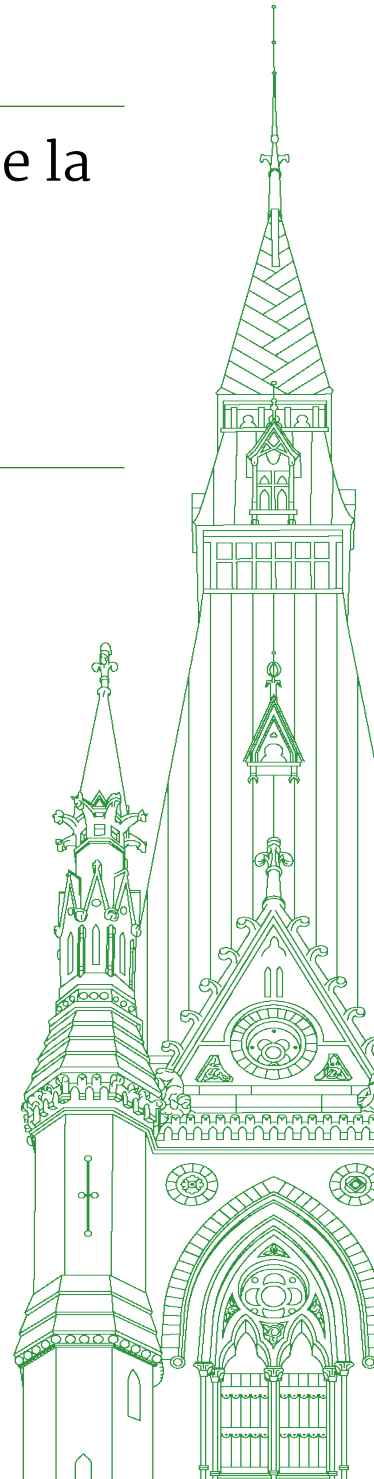
Comité permanent de l'industrie et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 012

Le mardi 22 mars 2022

Président : M. Joël Lightbound



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le mardi 22 mars 2022

• (1555)

[Français]

Le président (M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.)):
Bonjour à toutes et à tous.

Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la douzième réunion du Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes.

Je remercie nos témoins d'avoir été patients aujourd'hui. Je suis désolé du retard: il y a eu un vote à la Chambre.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 26 janvier 2022, le Comité se réunit aujourd'hui pour étudier l'approvisionnement et le traitement des minerais critiques. La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le jeudi 25 novembre 2021. Les membres du Comité peuvent participer en personne ou par l'application Zoom. Je profite de l'occasion pour rappeler à tous les participants et observateurs à cette réunion qu'il n'est pas permis de faire des captures d'écran ni de prendre des photos de son écran. Pour ce qui est des règles sanitaires en vigueur, à ce stade, vous les connaissez tous, donc comportez-vous en conséquence.

J'ai le plaisir de vous présenter les témoins pour aujourd'hui. D'abord, je souligne que la séance se termine à 17 h 45. Nous allons essayer de prendre toute la période qui nous est allouée pour avoir le plus de temps possible avec nos témoins.

La première partie de la séance se terminera à 16 h 45, et nous accueillerons, du gouvernement de l'Ontario, l'honorable Greg Rickford, ministre du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts.

Dans la deuxième heure, nous recevrons M. Benoît Plante, professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue; M. Peter Xavier, vice-président de Sudbury INO, chez Glencore Canada; de l'Association minière du Québec, Mme Josée Méthot, présidente-directrice générale; de Stromvolt Americas, M. Robert Kunihiro, directeur de la stratégie; de Summit Nanotech, Amanda Hall, qui est géophysicienne; et, finalement, de Vale Canada Limitée, M. Juan Merlini, directeur mondial des ventes et du marketing, et M. A. J. Nichols, directeur des affaires organisationnelles.

Je remercie tous les témoins d'être parmi nous.

Sans plus tarder, je cède la parole à M. Rickford.

Monsieur le ministre, vous avez la parole pour six minutes. Nous passerons ensuite à un premier tour de questions.

[Traduction]

L'hon. Greg Rickford (ministre, ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts, Gouvernement de l'Ontario): Je tiens à vous remercier de m'offrir l'occasion de m'adresser à votre important comité. Les acteurs de l'industrie et du secteur de la technologie savent que le Canada — et, aux fins de la discussion d'aujourd'hui, l'Ontario — sont bien placés pour occuper une position comme jamais ils n'en ont eue auparavant au cours de l'histoire de notre province, du Canada et du monde entier dans le domaine des minéraux critiques, particulièrement au regard de la lutte mondiale dont ces minéraux font l'objet.

Pourquoi? Eh bien, c'est probablement pour un certain nombre de raisons.

Tout d'abord, des pays comme la Russie et la Chine monopolisent l'accès à un grand nombre de minéraux critiques utilisés aujourd'hui dans diverses technologies, particulièrement celles qui sont les plus intéressantes pour nous tous dans le domaine de l'environnement: les voitures électriques, la capacité des batteries électriques et, bien entendu, le potentiel de stockage. Ils accaparent également la capacité de traitement.

Or, toutes ces activités peuvent se dérouler, se dérouleront et se déroulent en Ontario, au bénéfice de notre pays. La question résiduelle que nous nous posons tous, chers collègues, c'est comment faire venir les minéraux critiques au Canada et, dans mon cas, en Ontario. Ce qu'il faut, c'est élaborer la plus importante politique environnementale jamais créée par un pays du monde. Elle comprendra des normes de calibre mondial dans les domaines du travail et de l'environnement, et nous permettra de collaborer avec les communautés autochtones, dans le cadre des efforts constants que nous déployons au titre de notre proposition de valeur. Je pense que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, et c'est pourquoi je suis enchanté d'être ici aujourd'hui.

Pour moi, au courant de ma carrière provinciale, cette initiative a débuté à l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs il y a quelques années, quand Joseph Semsar, l'ancien sous-secrétaire du Commerce international par intérim des États-Unis, a approché l'Ontario et ma personne directement pour discuter du besoin d'établir un approvisionnement sûr et stable en minéraux critiques et de combler la demande croissante dans le Nord de l'Ontario.

Quelques années se sont écoulées, et il s'est passé certaines choses intéressantes il y a de cela quelques semaines. Le président Biden a réclamé l'établissement d'une chaîne d'approvisionnement au pays et, par conséquent, évoqué le besoin en minéraux critiques; c'est fort intéressant de la part d'un président qui n'en a pas du tout. La chaîne d'approvisionnement nationale à laquelle il a fait référence fait nécessairement intervenir le Canada, au moins pour l'extraction, probablement pour le traitement, et si nous parvenons à nos fins, il jouera un rôle de premier plan dans la chaîne d'approvisionnement intégrée, particulièrement au chapitre des technologies relatives aux véhicules et au stockage des batteries.

Puis, hier à peine, le premier ministre Ford, ainsi que mon collègue et ami, le ministre Fedeli, sont revenus de Washington. Ils avaient de nombreuses rencontres au programme pour discuter avec leurs homologues américains, et les minéraux critiques n'ont pas tardé à dominer les échanges lors de chacune d'entre elles.

Ainsi, chers amis et collègues, cette initiative est bien réelle pour nous. Si j'ai parlé d'une proposition de valeur pour l'Ontario, c'est parce qu'elle concerne nécessairement toutes les provinces du Canada. Nous nous affairons tous à élaborer des stratégies en matière de minéraux critiques. Certaines provinces ont probablement de l'avance, mais il ne fait aucun doute que nos amis du Québec et surtout de la Colombie-Britannique ont établi des environnements dynamiques pour l'investissement dans les minéraux critiques, particulièrement le lithium dans le cas du Québec et d'autres minéraux en Colombie-Britannique.

La demande ouvre toutefois la porte à des occasions. La toute première stratégie en matière de minéraux critiques de l'Ontario, que nous avons présentée la semaine dernière et qui s'accompagne d'un solide financement afin de la mettre en œuvre, se distingue des autres stratégies, que les gouvernements s'entendent à élaborer, mais moins à concrétiser.

Cette stratégie est ciblée et met l'accent sur l'exploration et l'innovation dans le secteur.

• (1600)

[Français]

Nous avons lancé la toute première stratégie ontarienne relative aux minéraux critiques et investi 29 millions de dollars dans des programmes qui feront progresser l'exploration et l'innovation dans le secteur.

[Traduction]

Notre stratégie prévoit une injection dans le défi — et maintenant l'occasion — le plus important de l'Ontario, qui se présente du côté de l'exploration.

Le Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière, lequel comprend un nouveau volet relatif aux minéraux critiques, comporte également une composante pour un fonds d'investissement dans les minéraux critiques visant à stimuler l'innovation dans les capacités d'extraction et de traitement. Nous ne voulons pas simplement être des mineurs, chers amis et collègues; nous voulons participer au traitement.

Nous sommes bien partis. Cobalt, en Ontario, sera le siège de la première installation offrant une capacité de traitement du cobalt en Amérique du Nord dans un avenir pas si lointain. Nous entrevoyons un avenir brillant pour le lithium également, car nous travaillerons

avec nos homologues du monde entier pour développer la capacité de traitement.

En fait, dans l'effervescence de notre discussion, j'ai oublié de mentionner l'Union européenne, que nous avons rencontrée. Cette dernière souhaite former une alliance stratégique avec l'Ontario et envisage des partenariats en Norvège et en Allemagne au sujet de la capacité de traitement, un domaine dans lequel nous pouvons apprendre de ces pays. L'Union européenne sait où elle doit aller. Elle est fatiguée, bien entendu, et s'inquiète des relations à long terme avec des pays comme la Chine et la Russie. L'Ontario — et le Canada, je pense — sont à l'aube de la grandeur dans le domaine des minéraux critiques.

Notre stratégie comprend des occasions extraordinaires envisagées dans le Cercle de feu, lequel recèle le potentiel multigénérationnel de produire un des nickels de la plus grande qualité — le sulfure de nickel —, de la chromite et d'autres minéraux critiques, comme le titane, le palladium et d'autres minéraux semblables, qui pourraient s'inviter près de chez vous. En fait, certains de ces minéraux sont produits, exploités et traités en collaboration par certains de nos partenaires les plus pacifiques de l'Union européenne, comme je l'ai indiqué. Voilà pourquoi cette dernière veut s'associer à nous.

Nous considérons que l'exploitation responsable des minéraux dans cette région permettrait à de vastes municipalités et à des communautés autochtones du Grand Nord de jouir d'une prospérité économique sans précédent, du moins en Ontario. Assurément, d'après ma propre expérience dans le cadre de ma carrière à l'échelle fédérale, cela profitera aux communautés du Grand Nord, notamment aux communautés autochtones et inuites.

Comme le premier ministre Harper et moi en avons discuté au cours d'une carrière précédente, nous ne pouvons plus rester les bras croisés et regarder ces incroyables activités minières se dérouler à proximité des communautés autochtones alors que ces dernières vivent dans une pauvreté que nous connaissons tous, et ce, même si ces activités leur permettent de recevoir des ressources.

Il y a là une occasion extraordinaire. C'est pourquoi nous avons engagé près de 1 milliard de dollars afin de soutenir des projets pour construire les infrastructures de l'avenir, particulièrement dans le Cercle de feu. En vérité, on trouve, dans la ceinture de roches vertes située juste au sud, certains des sites miniers à ciel ouvert et souterrains les plus intéressants, lesquels sont entrés en activité comme jamais auparavant depuis trois ans.

Certains exploitants ont conclu des ententes de partage des coûts afin de tirer parti d'une occasion d'envergure nationale pour les générations futures. Notamment, les succès que nous avons remportés en permettant à un certain nombre de projets miniers clés d'atteindre des jalons cruciaux ont évolué en des partenariats et en une collaboration pleine et entière avec les communautés autochtones et leurs entreprises, jetant les bases d'éléments substantiels et importants au chapitre des affaires, de l'environnement et du travail dans le cadre de ces projets réussis, et nous voulons que cela continue.

Nous avons également prévu des investissements dans les matières entrant dans la composition de batteries électriques et envisageons l'expansion d'un modèle d'affaires pour construire un parc industriel de production de batteries à Cobalt, dans cette région du Nord-Est de l'Ontario.

En outre, comme j'y ai fait allusion plus tôt, des entreprises comme Frontier Lithium élaborent des innovations prometteuses.

• (1605)

[Français]

Nous savons qu'il existe de nombreux autres projets avancés qui sont liés au lithium et qui approchent de l'étape de la production. Nous devons donc explorer des partenariats pour renforcer la capacité de traitement de l'hydroxyde de lithium dans des endroits stratégiques comme Thunder Bay.

[Traduction]

J'ai d'innombrables autres exemples de chaîne d'approvisionnement longue et intégrée. L'Ontario sait qu'il peut étoffer l'éventail de produits du Canada en offrant certaines des avancées technologiques les plus intéressantes, pas seulement dans les secteurs de l'automobile ou de la technologie, mais aussi dans celui de la défense nationale. Bien entendu, ce n'est pas qu'en Ontario qu'il doit y avoir une solide chaîne d'approvisionnement, de l'extraction au déploiement des technologies, mais dans le monde entier.

Nous avons besoin du gouvernement fédéral, chers collègues. Vous devez nous soutenir à Ottawa. Je sais que d'autres initiatives intéressantes sont en route dans d'autres provinces que les membres du Comité représentent, et j'en discuterai avec grand plaisir.

Je m'arrêterai là, pour répondre à vos questions et à vos observations.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre Rickford, de nous avoir fait part de certains des travaux que vous effectuez en Ontario. Les membres du Comité vous en sont fort reconnaissants.

Nous entamerons maintenant notre premier tour de question avec M. Généreux.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour à tous.

[Traduction]

Nous nous sommes côtoyés à la Chambre des communes pendant un an et demi, de 2009 à 2011. Je suis donc ravi de vous voir ici aujourd'hui.

[Français]

Rick... Pardon, je voulais dire Greg...

[Traduction]

L'hon. Greg Rickford: Ne vous faites pas de souci. Je me fais parfois appeler ainsi, mais nous sommes des politiciens et on nous appelle par toute sorte de noms.

[Français]

M. Bernard Généreux: Vous avez parlé de l'importance d'une stratégie nationale qui inclurait, bien sûr, celles de l'Ontario, du Québec et des autres provinces.

Concrètement, à quoi s'attend l'Ontario de la part du gouvernement fédéral dans le cadre d'une stratégie nationale?

[Traduction]

L'hon. Greg Rickford: C'est une excellente question, monsieur Généreux, et sachez que je suis enchanté de vous voir.

Deux choses me viennent à l'esprit. La première est politique et concerne peut-être le gouvernement. La seconde, ce sont les concepts d'affaires stratégiques.

Dans le premier cas, je pense que le gouvernement fédéral doit veiller à ce que cette stratégie tienne compte de ce qui se passe sur le terrain, car il arrive parfois que nous poursuivions des objectifs contradictoires. J'ai écrit à propos du projet de loi C-69 et exprimé certaines de mes préoccupations à ce sujet, mais vous savez, il n'a pas fallu bien longtemps avant que cette mesure soit imposée dans le Cercle de feu, sans que le gouvernement provincial ne soit consulté. C'est malheureux. Nous devons toutefois une fière chandelle au ministre O'Regan, qui a sauvé la donne, et nous avons pu, avec nos partenaires du secteur privé et certaines communautés autochtones, limiter l'évaluation d'impact — ou peu importe la manière dont on l'appelle — aux activités minières proprement dites, nous laissant libres d'aller de l'avant avec ce que nous appelons le « corridor vers la prospérité ». Espérons que le gouvernement fédéral procédera bientôt à une annonce à ce sujet.

Le gouvernement de l'Ontario ne construit pas de mines. Il établit des conditions nécessaires pour que ces projets aillent de l'avant, notamment en recourant aux moyens qui lui sont le plus accessibles, comme la construction d'infrastructures d'avenir afin d'atteindre des objectifs sanitaires, sociaux et économiques stratégiques qui, selon moi, sont d'un grand intérêt pour les communautés autochtones et les municipalités éloignées.

Nous croyons comprendre que le gouvernement fédéral se rétablit bien, et nous espérons qu'il apportera des éclaircissements et de la certitude dans les jours ou les semaines à venir en indiquant que c'est le cas.

On s'unit pour réaliser des projets d'infrastructure d'avenir. Watay Power, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, un des projets hydroélectriques ayant la plus grande envergure, a une excellente relation avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'un investissement conjoint qui permettra d'électrifier des communautés où j'ai vécu et travaillé en qualité d'infirmier, d'avocat et de représentant politique, monsieur Généreux...

M. Bernard Généreux: J'ai une autre question, monsieur Rickford.

L'hon. Greg Rickford: Je sais, monsieur Rickford, mais je dois dire ce qui suit.

Du point de vue du concept d'affaires, il s'agit simplement de veiller à nous coordonner avec les provinces sur ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire.

• (1610)

[Français]

M. Bernard Généreux: Vous êtes sûrement au courant de la vente de Neo Lithium à un groupe chinois qui s'est conclue dans les derniers mois. Chez les conservateurs, nous pensons qu'il aurait dû y avoir une analyse plus approfondie relativement à la vente de cet important gisement, qui n'est pas au Canada, mais qui met en cause une entreprise incorporée au pays.

À l'avenir, devrions-nous faire une analyse automatique de la vente potentielle d'une mine ou qui concerne des produits transformés et tout ce qui touche les minéraux dont nous parlons aujourd'hui?

[Traduction]

L'hon. Greg Rickford: À vrai dire, monsieur Généreux, je pense que nous avons l'obligation de le faire en tant que provinces formant la confédération appelée Canada.

Le monde arrive à notre porte et nous demande de faire plus qu'exploiter des mines. Il souhaite que nous fassions du traitement et offrons l'occasion d'instaurer une chaîne d'approvisionnement entièrement intégrée.

Les chefs de file actuels, comme la Chine et les sociétés chinoises et la Russie, dominent le marché, particulièrement pour le nickel et d'autres minéraux critiques, dont ils pourraient nous priver quand bon leur semble.

Les États-Unis s'évertuent à trouver la voie de l'avenir dans ce domaine, alors que je pense qu'elle se trouve sur le pas de leur porte. C'est le Québec, c'est l'Ontario, c'est la Colombie-Britannique, c'est le Manitoba, c'est le Canada. Du point de vue du gouvernement et des entreprises, je pense que nous avons l'obligation d'offrir cette occasion au monde.

[Français]

M. Bernard Généreux: Y a-t-il des partenariats particuliers entre l'Ontario et le Québec pour tout ce qui touche les minerais critiques?

[Traduction]

L'hon. Greg Rickford: Nous organisons des forums fédéraux-provinciaux-territoriaux. Plus tard au cours du printemps, nous préparerons des points de discussion pertinents avec l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneur afin de tenir une activité pour effectuer des travaux complémentaires pour les gouvernements et les entreprises.

L'effervescence qui entoure le lithium au Québec est manifestement justifiée. Sur le plan du traitement et de la fabrication, les capacités sont peut-être limitées, et l'Ontario peut prêter main-forte. Je pense que conjointement, le centre du Canada est bien placé pour faire des affaires avec le corridor des États-Unis, comme ces derniers nous l'ont demandé.

Le président: Je vous remercie, monsieur Rickford. C'est tout le temps que nous avons.

Nous accordons maintenant la parole à M. Fillmore pour six minutes.

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Monsieur Rickford, c'est un plaisir de vous rencontrer. Vous êtes responsable du dossier des minéraux critiques à un moment historique de son rôle et de la manière dont nous préparons l'avenir. Très sincèrement, je vous souhaite la meilleure des chances avec votre stratégie.

Je pense que l'Ontario compte actuellement environ 130 projets d'exploration prospective et quelque 16 projets un peu plus avancés. Il y a donc du rattrapage à faire à cet égard. Je me demande si vous pourriez expliquer brièvement au Comité comment la stratégie permettra d'apporter un certain équilibre entre les 130 et les 16 projets.

Comment les premiers rattraperont-ils les seconds?

L'hon. Greg Rickford: Nous pourrions faire avancer un grand nombre de ces projets maintenant, monsieur Fillmore, si le gouvernement fédéral voulait bien apporter de la certitude au chapitre de la réglementation pour certains de nos grands projets, notamment dans le Cercle de feu. Nous devons avoir une discussion cordiale et dénuée de partisanerie à ce sujet, comme nous le faisons aujourd'hui. L'incertitude nous empêche certainement de progresser.

En ce qui concerne notre stratégie, c'est une excellente question, car cela nous offre une formidable occasion. Dans le cadre du Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière, il importe certainement de découvrir certains des minerais présentant la plus forte teneur en nickel, et ce, du point de vue tant de la quantité que de la qualité. C'est ce que nous avons fait, et c'est dans le Cercle de feu qu'ils se trouvent. Le minerai le plus comparable se trouverait probablement en Indonésie, où il doit être extrait de la fonte brute au moyen d'un processus exigeant la consommation d'une quantité considérable de charbon.

Ces projets doivent progresser. Certains grands projets aurifères ont atteint des jalons cruciaux, obtenant notamment des permis de construction, d'exploitation ou d'expansion. Je ferais remarquer que dans au moins un cas, celui de la mine de Borden, le site est entièrement électrifié.

Force m'est d'admettre que nous avons nos propres défis en matière de réglementation, legs des 10 années et demie de règne du gouvernement précédent. Nous nous employons à réduire la paperasserie au sein de notre administration afin de permettre aux mines de progresser. Nous ne compromettrons aucune norme environnementale ou la moindre occasion de travailler avec les communautés autochtones.

Dans le cadre de l'effort collectif, et certainement au cours de la discussion d'aujourd'hui, nous devons tous être sur la même longueur d'onde.

● (1615)

M. Andy Fillmore: Je vous remercie de cette réponse.

Vous avez fait mention des partenaires autochtones, et des sociétés et des organisations minières nous ont indiqué qu'il importe de consulter et d'inclure les communautés autochtones à titre de partenaires.

Pourriez-vous nous expliquer comment la stratégie permettra aux Premières Nations touchées de participer aux projets et comment nous pouvons nous assurer qu'elles profiteront de la prospérité qui en découlera?

L'hon. Greg Rickford: Je reviendrai à mon exposé pour la première réponse. Qui ne veut pas faire partie de la plus importante politique environnementale qu'un gouvernement puisse proposer dans le monde? Il s'agit d'une manière fraîche et nouvelle d'envisager les choses. Il n'y a pas d'économie verte sans mines, c'est évident.

Si vous vous intéressez à certaines des questions les plus litigieuses soulevées par les communautés autochtones, sachez qu'elles découlent de préoccupations d'ordre environnemental, qui ne manquent pas de surgir à proximité des projets miniers qui peuvent être entrepris dans leurs réserves au titre de la Loi sur les Indiens ou sur leurs terres traditionnelles pour les intérêts collectifs figurant dans les divers traités.

Je peux vous parler de la question, fort de mon expérience. J'ai évoqué les grands projets que nous avons fait progresser ces dernières années, dans le cadre desquels des partenariats importants ont été formés avec les communautés ou les entreprises autochtones, qui jouent un rôle substantiel dans le modèle d'affaires des projets, dans les processus environnementaux et, au bout du compte, dans la concrétisation des projets. Surtout, les communautés fournissent de la main-d'œuvre. Je fais précisément référence ici aux ressources humaines et au renforcement de la capacité dans ces régions importantes.

Voilà pourquoi nous pourrions couper le ruban du lien Est-Ouest ici dans quelques semaines en inaugurant, dans le Nord de l'Ontario, une importante infrastructure qui fortifiera l'électrification des municipalités et des communautés autochtones, et qui constituera également une source d'énergie supplémentaire pour certaines exploitations minières de la ceinture de roches vertes.

Je tente de répondre brièvement. J'avais oublié que vous ne disposez que de six minutes environ.

M. Andy Fillmore: Monsieur le ministre, il nous reste une minute.

L'hon. Greg Rickford: Je suis désolé.

M. Andy Fillmore: Pas de problème; c'est très utile.

J'essaie de poser la question à tous les témoins avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir. Quelles conditions votre stratégie met-elle en place pour faciliter le recyclage des batteries et la récupération des minéraux à la fin de leur vie utile dans les batteries?

L'hon. Greg Rickford: Cela incombe en bonne partie au secteur privé. Mon approche à cet égard, comme je l'ai mentionné dans la déclaration que j'avais préparée — ou dans mon exposé improvisé, puisque que je n'ai pas vraiment lu la déclaration —, consiste à avoir un environnement réglementaire qui appuie et facilite ces activités.

Nous voulons éviter de commettre les mêmes erreurs que dans d'autres secteurs d'exploitation minière et de mettre la charrue devant les bœufs. Nous devons commencer à produire ces batteries, et je comprends votre point. Il faut planifier l'après. Par exemple, concernant l'héritage des technologies nucléaires, on en vient rapidement à se demander ce qu'il faut faire en matière de gestion des déchets nucléaires.

C'est un point important. Les gouvernements provinciaux et fédéral devraient à tout le moins planifier et se préparer en conséquence, mais tout ne dépend pas de moi, n'est-ce pas, mon ami?

Nous devons tous jouer un rôle à cet égard. J'espère que cette question est tout aussi rhétorique qu'elle le serait pour notre administration dans un avenir pas si lointain.

M. Andy Fillmore: Merci de cette réponse. Nous sommes simplement à la recherche de bonnes idées sur les façons de veiller à ce que ces batteries soient recyclables après leur vie utile.

Mon temps est probablement écoulé. Je vous remercie d'avoir pris le temps d'être avec nous aujourd'hui. C'est un plaisir de vous rencontrer.

L'hon. Greg Rickford: Pareillement, monsieur Fillmore. Merci.

[Français]

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Lemire, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Rickford, je vous remercie d'être avec nous. Je salue le leadership dont vous faites preuve aujourd'hui en ayant accepté de comparaître devant les membres du Comité pour présenter la vision de votre province. J'aurais sincèrement souhaité que la même chose se fasse du côté du Québec.

Cela étant dit, je souligne les bonnes questions qui ont été posées par mes deux collègues précédents, qui ont pour effet de réduire celles que j'avais sur ma liste.

Je voudrais aborder la question de la transformation de la ressource. L'exemple de la zone minière Cobalt m'interpelle particulièrement. Vous savez, je suis député de la circonscription Abitibi—Témiscamingue, et je me trouve donc à quelques pas de cette entreprise. J'ai un voilier sur le lac Témiscamingue, et, lorsque les vents sont favorables, je m'y rends assez facilement. Vous avez là un beau modèle sur le plan de la transformation.

Pourriez-vous nous parler de l'importance de pouvoir faire cette transformation à proximité de la ressource et de l'exemple que cela donne en matière d'occupation du territoire et de leviers économiques dans nos régions ressources?

• (1620)

L'hon. Greg Rickford: Je vous remercie de la question.

Nous avons tiré des leçons du Plan Nord du Québec.

Je mentionne aussi le Centre d'excellence sur les métaux critiques et stratégiques Éléments08. Je crois que c'est un projet du cégep de votre région, l'Abitibi-Témiscamingue.

[Traduction]

Ce sont des choses qui, selon nous, monsieur Lemire, doivent faire partie de cette stratégie. Ce sont des leçons — ou des pages — que j'ai tirées du succès du Plan Nord du Québec. Bien franchement, je pense que ce plan est l'une des raisons pour lesquelles le Nord-du-Québec connaît tant de succès, à bien des égards, sur le plan du développement responsable des ressources, qui offre des avantages considérables aux collectivités autochtones dans tous les aspects. J'ai mentionné, bien entendu, le rôle que joue le centre de technologie industrielle de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, je crois. Je suis certain que vous en savez plus que moi à ce sujet, en votre qualité de député de cette région. Je pense que l'intégration de ces technologies dans les établissements d'enseignement supérieur est aussi un élément essentiel — sans jeu de mots — pour que les gens aient une compréhension globale de ce que nous essayons de développer ici.

Donc, ce n'est pas uniquement une question d'exploration, monsieur Lemire. Il faut aussi faire connaître le potentiel de certaines choses, notamment l'accroissement des capacités de transformation, la pleine intégration dans une chaîne d'approvisionnement en Ontario et la pleine coopération avec d'autres administrations, comme le Québec, en particulier dans le secteur du transport. Vous êtes très prolifiques, notamment pour la fabrication d'autobus et certaines possibilités emballantes qu'on voit sur le terrain par rapport au lithium, qui est utilisé pour alimenter ces modes de transport.

Cela répond-il à votre question?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Votre réponse était très complète et très inspirante. Je vous en remercie grandement.

Au cours de la prochaine heure, M. Benoît Plante, le représentant du Centre d'excellence sur les métaux critiques et stratégiques Éléments08, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, sera parmi nous pour parler du rôle du Centre d'excellence. Il nous aidera à comprendre comment un établissement universitaire peut aider les compagnies, plus particulièrement les compagnies minières, à mieux innover.

J'aimerais avoir vos commentaires sur des questions importantes, soit celles portant sur les travailleurs-navetteurs et sur la pénurie de main-d'œuvre.

Sous l'angle du développement régional, quelles sont les mesures structurantes mises en place pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre et pour assurer le plein développement des régions et des ressources?

Quels sont les écueils auxquels vous vous heurtez dans vos discussions avec le gouvernement fédéral?

[Traduction]

L'hon. Greg Rickford: Vous savez, j'ai récemment discuté avec les gens de la société Wyloo, qui ont obtenu... ou comme cela sera annoncé — c'est une information publique — un intérêt considérable dans le Cercle de feu. C'est la question à un milliard de dollars, pas à un million de dollars. Pendant la majeure partie de ma carrière professionnelle, j'ai vécu et travaillé dans des collectivités isolées et uniquement accessibles en avion. Cela a une bonne et une mauvaise connotation. Sur le plan de l'énergie, cela signifie probablement que le diesel est la principale source d'énergie. Nous devons arrêter cela, monsieur Lemire. Je suis certain que vous êtes du même avis.

Cela m'amène à parler de l'infrastructure existante et des mesures concrètes que peuvent prendre les gouvernements pour contribuer à certains de ces projets et veiller à ce que les collectivités les plus proches de ces projets de ressources de calibre mondial, possiblement, aient les infrastructures nécessaires pour les appuyer de façon exhaustive.

Le corridor de la prospérité, qui traverserait le nord de l'Ontario en plein milieu, pourrait fournir de l'énergie. L'établissement d'un corridor est un besoin impérieux dans cette région vaste, éloignée et isolée comme tant d'autres au Canada. Ce corridor permettrait d'améliorer l'accès aux services et aux programmes de santé, d'offrir des avantages économiques allant au-delà du développement responsable des ressources et des projets miniers à proximité et, évidemment, d'étendre les services à large bande. Sans ces éléments, l'héritage de ces projets sera précisément ce qu'il faut éviter de faire au Canada.

Cela demeurera nécessaire dans certains cas, en particulier dans l'Extrême-Arctique. Toutefois, des gouvernements comme le nôtre, à l'époque, ont investi dans certaines infrastructures essentielles, notamment les autoroutes, lorsque possible, pour veiller à établir des corridors de remplacement pour le transport, les sources d'énergie et, maintenant, la large bande et autres choses du genre, afin d'avoir une idée globale de ce que nous essayons d'accomplir ici, outre les projets de ressources eux-mêmes.

Cela a-t-il du sens?

• (1625)

[Français]

M. Sébastien Lemire: Oui, cela me semble avoir beaucoup de sens. Je vous remercie sincèrement.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Lemire et monsieur Rickford.

Monsieur Blaikie, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Merci, monsieur Rickford, d'être ici.

À l'automne, j'ai eu l'occasion de me rendre à Washington en compagnie de la ministre du Commerce international, de M. Hoback, du Parti conservateur, et de M. Lemire, du Bloc Québécois. Nous étions là pour parler aux législateurs américains d'un rabais pour les véhicules électriques et de son incidence possible sur le Canada.

La discussion a aussi été l'occasion de parler du rôle du Canada en tant que fournisseur de minéraux critiques dans le marché des véhicules électriques. Dans le cadre de ces efforts de lobbying, j'ai particulièrement remarqué à quel point l'absence de véritable stratégie est préjudiciable aux intérêts du Canada. Lorsque nous discutons avec nos homologues américains, nous n'avons aucun document sur lequel nous appuyer non seulement pour leur décrire le rôle que peut jouer le Canada dans leur stratégie, mais aussi comment nous percevons leur rôle dans notre propre stratégie, que ce soit pour le développement des ressources ou pour la fabrication des voitures de l'avenir.

Je pense que cela cadre très bien avec les questions soulevées plus tôt, à juste titre, concernant les rôles de la Chine et de la Russie dans ce marché. Encore une fois, lorsque l'on traite chaque acquisition ou chaque nouveau projet de développement comme un cas isolé, sans approche stratégique adéquate, il devient beaucoup plus difficile d'attendre ses objectifs et de protéger les intérêts nationaux du Canada et ses intérêts en matière de sécurité.

Je me demande si vous avez des observations à présenter au Comité sur les efforts qui sont faits, le cas échéant, pour l'élaboration d'une stratégie nationale adéquate sur les minéraux critiques et le marché des véhicules électriques, et que nous pourrions présenter à nos alliés pour qu'ils comprennent l'importance de continuer à travailler avec le Canada et nous assurer que le Canada fait partie de leurs plans tandis que nous évoluons vers un marché de l'automobile qui sera très différent à l'avenir.

L'hon. Greg Rickford: Monsieur Blaikie, vous posez une question très importante. C'est un plaisir de saluer un concitoyen « Manitarien ». Vous comprendrez qu'il est formidable que vous me posiez une question, puisque nous sommes pratiquement voisins; je suis de Kenora.

Le Manitoba fournit 100 % du césium, du lithium et du tantale du Canada. En outre, on y trouve d'excellentes mines de nickel, de cuivre, de zinc et d'or. Dans mes carrières précédentes, j'ai eu la chance de vivre dans de nombreuses régions éloignées du Nord du Manitoba. J'ai longuement parlé de l'Ontario. J'ai mentionné la Colombie-Britannique et le Québec à l'occasion. J'essaie d'être un membre heureux de la famille et je résiste à la tentation de présenter — à la Marcia Brady — la stratégie sur les minéraux critiques de l'Ontario comme un cas exceptionnel.

Certains demanderont pourquoi l'Ontario le fait, mais pas le gouvernement fédéral. C'est peut-être l'énigme sous-jacente de votre question, ou la partie explicite. Pourquoi n'y a-t-il pas une stratégie nationale?

Pour ce qui est de l'Ontario, je pense que nous percevons cette occasion légèrement différemment des autres provinces, car avec notre secteur de la fabrication automobile de classe mondiale, nous sommes dans une position unique, soit d'avoir un ensemble d'activités, de l'extraction du sol à la voiture.

Il va sans dire, comme je l'ai mentionné plus tôt au sujet des infrastructures existantes et de la stratégie globale, qu'il incombe au gouvernement fédéral de bien faire les choses. Certains projets FPT peuvent être plutôt ennuyeux et axés sur les programmes. L'établissement d'une table ronde sur les minéraux critiques chargée d'élaborer une stratégie nationale cohérente pourrait être utile, en particulier pour nos voisins.

On ne peut laisser le président Biden continuer d'affirmer qu'il doit se concentrer sur l'approvisionnement national en minéraux critiques, car il n'en a pas, monsieur Blaikie. Je pense qu'il y a un peu de nickel dans l'État de Washington, mais à part cela, il n'y a pas grand-chose. Il faisait donc manifestement référence au Canada. Je pense que le gouvernement fédéral a là une occasion de se réunir avec les provinces pour élaborer une stratégie qui reconnaît non seulement le rôle de chacun dans cet espace — ce qui fait l'objet de discussions avec mes collègues ministres provinciaux —, mais qui offre à nos amis aux États-Unis et, franchement, au reste du monde, une solution de rechange à la Russie et à la Chine communiste.

• (1630)

M. Daniel Blaikie: Je félicite certainement l'Ontario de ses efforts pour entreprendre une réelle planification stratégique.

Bien entendu, je pense qu'une stratégie fédérale ne doit pas servir à dicter la conduite des provinces, car tout comme vous, j'estime que les débouchés varient selon les provinces. Cependant, je pense que sous son meilleur jour, le gouvernement fédéral convoquerait les provinces pour essayer de créer une table où, autant que possible, les stratégies provinciales seraient complémentaires plutôt que concurrentielles, de façon à servir les intérêts généraux du Canada, sans toutefois nuire aux occasions de chacune des provinces dans ce domaine.

Je pense que la reconnaissance du rôle des Autochtones et l'intégration des Autochtones dans cet exercice de planification le plus tôt possible, y compris la planification stratégique, sont d'autres aspects qui nécessitent la participation du gouvernement fédéral pour obtenir de meilleurs résultats.

Je sais que vous avez déjà parlé brièvement du travail que fait l'Ontario avec les Autochtones, mais je me demande si vous pourriez dire au Comité quelles mesures vous prenez pour essayer d'intégrer les collectivités autochtones le plus tôt possible dans les étapes de planification de ces deux projets, mais aussi dans la question plus vaste de l'élaboration de la stratégie.

Le président: Monsieur le ministre, je devrais vous demander de répondre en 15 secondes, et je pense que vous n'y arriverez pas.

Monsieur Blaikie, vous aurez un peu de temps pour y revenir au deuxième tour.

L'hon. Greg Rickford: Quelqu'un du Parti conservateur pourrait peut-être donner quelques minutes de plus à M. Blaikie. C'était une excellente question et c'est pertinent...

Le président: C'était effectivement une excellente question, mais nous avons un deuxième tour. Je réduirai la durée des interventions, et je suis certain que quelqu'un posera la question. Je vous laisserai continuer.

Il nous reste 10 minutes avec le ministre. Je vais réduire le temps de parole de chacun à trois minutes pour les conservateurs et les libéraux, et à deux minutes pour le Bloc et le NPD, afin que nous ayons assez de temps pour le deuxième groupe de témoins.

Nous commençons avec M. Kram, pour trois minutes.

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Rickford, bienvenue au comité de l'industrie. Merci de vous joindre à nous pour parler de pratiques exemplaires. Je crois savoir que le gouvernement provincial de l'Ontario a élaboré sa stratégie provinciale sur les minéraux critiques.

Je pense que certains lisent mes notes, peut-être, parce qu'une de mes questions portait sur la consultation et la participation des Autochtones. Reprenons là, voulez-vous, monsieur Rickford?

Quelles sont vos recommandations pour veiller à inclure les collectivités autochtones dans une stratégie sur les minéraux critiques?

L'hon. Greg Rickford: Merci, monsieur Kram.

Nous sommes loin d'être parfaits; nous sommes à peine bons. Cela se fait toujours par projet. Je donne le mérite à qui il revient. Le Plan Nord du gouvernement du Québec a établi un modèle, la Convention de la Baie James, qui est de toute évidence un document de calibre mondial et qui a servi de fondement, de génération en génération, pour l'excellent travail qui a été accompli pour l'exploitation des ressources forestières et minières et pour la production d'hydroélectricité sous-jacente. Je rends à César ce qui appartient à César.

Comme je l'ai dit plus tôt, monsieur Kram, le succès de nos projets ces deux ou trois dernières années a été caractérisé par un rôle important, par un partenariat, à la fois dans le contexte de la participation d'un partenaire privé et dans celui d'une relation avec le gouvernement pour les projets dirigés par les collectivités autochtones. Dans le Cercle de feu, l'évaluation environnementale du corridor de la prospérité — d'une longueur à peu près égale à la distance entre le Scotiabank Arena des Maple Leafs de Toronto et le domicile du Canadien de Montréal — est dirigée par les collectivités autochtones.

De même, tous les projets qui ont franchi l'étape de l'évaluation environnementale et obtenu l'autorisation de construire sont ouverts ou sont en phase d'expansion. Ils témoignent de la contribution des collectivités, entreprises et organisations autochtones qui ont aidé à définir les paramètres des éléments du projet liés aux activités, à la main-d'œuvre et à l'environnement.

Nous avons nos propres modèles — au pluriel — dont nous pouvons nous inspirer. Je pense qu'il s'agit d'une bonne indication des choses qu'il faut continuer de faire et de la manière de procéder.

• (1635)

M. Michael Kram: En réponse à une question précédente, vous avez évoqué le projet de loi C-69 dans le contexte du Cercle de feu.

Monsieur le ministre Rickford, si vous étiez de retour en politique fédérale et que vous pouviez apporter quelques modifications au projet de loi C-69, quelles recommandations utiles proposeriez-vous?

L'hon. Greg Rickford: J'ai beaucoup écrit à ce sujet, monsieur Kram. Je souhaite que cette discussion se poursuive sans la partisanerie qui contamine parfois les discussions comme celle d'aujourd'hui, car ce sont des discussions importantes.

Il aurait été bon d'avoir un préavis, et j'ai quelques brèves observations à cet égard. Je suis toujours préoccupé par les « fenêtres », comme je les appelle, qui permettent au conseil des ministres ou à d'autres intervenants et partenaires potentiels de mettre un projet donné sur pause à tout moment.

Je pense que certaines de ces préoccupations subsistent chez les critiques, dans l'ensemble. J'aurais préféré que le projet de loi C-69 soit mis à l'épreuve sur un projet interprovincial au lieu de celui-ci, mais il est là. Les divers ordres de gouvernement et partenaires privés ont réussi à composer avec cela, et je pense que nous sommes dans une situation convenable. Nous en tirerons des leçons à l'avenir.

Le président: Merci, monsieur Rickford.

Nous passons maintenant à M. Erskine-Smith pour trois minutes.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Merci, monsieur Lightbound.

Monsieur Rickford, j'ai apprécié vos commentaires sur l'importance de se pencher sur le cadre réglementaire et de s'assurer que nous ne sacrifions pas les protections environnementales et les consultations auprès des communautés autochtones.

C'est une grosse semaine pour vous à certains égards. Une stratégie provinciale voit le jour, et je crois comprendre qu'une annonce d'envergure sera faite demain dans le dossier des VE. Quand on s'intéresse à la stratégie sur les minéraux critiques que vous avez maintenant en mains, on voit qu'elle témoigne de l'amélioration du cadre réglementaire de l'Ontario et, de ce fait, de la coordination du nouveau cadre avec les autres exigences réglementaires fédérales et provinciales.

Vous n'avez pas à répondre en détail, mais il serait utile que vous nous donniez des exemples. Il serait vraiment utile pour notre réflexion sur la façon dont notre travail peut s'imbriquer dans le vôtre que vos collaborateurs et vous fassiez un suivi pour nous envoyer des exemples plus précis. Ainsi, au fur et à mesure où nous élaborons notre propre stratégie, nous pourrions faire concorder nos stratégies en plus grande harmonie.

Répondez comme bon vous semble aujourd'hui, mais c'est le suivi que vous ferez qui m'intéresse le plus.

L'hon. Greg Rickford: De façon générale, monsieur Erskine-Smith, comme je l'ai dit plus tôt — et c'est une métaphore — il faut entonner la même chanson, soit comprendre et respecter la proposition de valeur et ce qui est cher à chaque administration. J'ai qualifié la stratégie de l'Ontario d'audacieuse parce que nous avons une rare occasion de faire tout le cycle, de l'extraction jusqu'à la fabrication de la technologie, ici même dans le Sud de l'Ontario. C'est une occasion en or qui est unique.

Il y a des différences d'une région à l'autre du pays, mais lorsque des évaluations environnementales majeures entrent en jeu — surtout lorsqu'elles se rapportent à un intérêt national —, il est impor-

tant que nous discutons en tant que partenaires et que nous réfléchissons à ces évaluations de façon raisonnée. Nous comprenons que notre rôle ne consiste pas à bâtir des mines, mais plutôt à créer des conditions propices pour que les communautés — y compris, notamment, les communautés autochtones — en tirent parti; à avoir l'assurance que nous jouons sur les bons leviers au moment opportun pour les enjeux d'affaires, de ressources humaines et environnementaux; et, ce faisant, à offrir un environnement d'affaires prévisible qui est nécessaire pour ces investissements à grande échelle.

J'aimerais conclure rapidement en abordant la question de l'infrastructure. Je dois souligner à grands traits que ces projets historiques d'infrastructure ont en fait plus d'envergure au fil du temps que les projets miniers. La construction du corridor vers la prospérité va sans doute créer beaucoup plus d'emplois et de procédés contemporains, si on y réfléchit bien, qu'une exploitation minière pendant son cycle de vie.

Il serait sensé selon moi d'être des partenaires à part entière pour ce genre d'initiatives. Nous entendons des échos très positifs de la part du gouvernement fédéral à ce sujet.

• (1640)

[Français]

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Rickford.

Monsieur Lemire, vous avez maintenant la parole pour deux minutes.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie encore, monsieur Rickford, pour votre témoignage.

À mon avis, la question des minerais critiques stratégiques est liée très directement à celle de l'électrification des transports, qui est aussi une question très importante.

Je vais vous raconter une anecdote. La semaine dernière, il y a eu l'allocation de M. Zelenski. J'ai décidé de passer par l'Ontario pour revenir chez moi, ce que j'avais déjà fait à quelques reprises. Je savais que les bornes de recharge rapide de Deep River ne fonctionnaient pas, car je m'étais déjà heurté à ce problème par le passé. J'ai donc vérifié mon application avant de quitter Quyon. La charge électrique était à 90 %. Je me suis rendu à Mattawa. Or, les deux bornes de recharge rapide qui s'y trouvent ne fonctionnaient pas. Je suis arrivé chez moi environ 10 heures plus tard. J'avais dû faire remorquer ma voiture jusqu'à North Bay, où il n'y avait pas de bornes de recharge rapide. Le remorqueur ne pouvait pas m'amener au Témiscamingue parce qu'il fallait traverser une frontière.

Bref, ma question est très simple: la question des minerais critiques stratégiques recouvre-t-elle celle de l'électrification et de la production de bornes de recharge rapide?

Un réseau public semblable à celui du circuit électrique serait peut-être envisageable. Je peux vous dire que j'y aurais recours à l'occasion et que je serais très reconnaissant de pouvoir y avoir accès.

[Traduction]

L'hon. Greg Rickford: Je suis ravi de voir que les traditions sont toujours bien vivantes de faire briller votre circonscription et votre administration tout en profitant de votre question pour envoyer des piques aux autres membres de façon sympathique. Néanmoins, monsieur Lemire, permettez-moi de répondre sans ambages étant donné les contraintes de temps.

Il ne fait aucun doute que les véhicules électriques font fureur, bébé, comme le dirait Austin Powers, mais les minéraux critiques doivent réaliser certains autres objectifs pour le monde, et ces minéraux peuvent provenir du Canada. Bien honnêtement, le stockage dans les batteries serait un très bel atout dans notre corridor principal parcourant le sud de l'Ontario et le Québec puisque nous n'aurions pas à vendre de l'électricité à des prix dérisoires aux États-Unis. Je ne sais pas si vous y avez réfléchi, mais nous examinons cet enjeu en Ontario. Des minéraux critiques seront nécessaires pour le stockage dans les batteries. D'autres industries de haute technologie, qui fabriquent nos iPhone et tous les autres produits, ont également à tout prix besoin de ces minéraux critiques.

Il y a aussi bien entendu la défense nationale. La situation entre l'Ukraine et la Russie et ses répercussions sur les administrations du monde entier annoncent entre autres une crise entourant les minéraux critiques. Il faut penser à l'accès au titane. La Russie a menacé l'accès au nickel. Bon nombre de ces éléments sont absolument essentiels alors que les pays augmentent leurs dépenses en défense. La plupart des technologies en défense proviennent...

Le président: Merci, monsieur le ministre.

L'hon. Greg Rickford: Monsieur Lightbound, ne m'interrompez pas.

Le président: Je sais. Je suis désolé.

L'hon. Greg Rickford: Je suis désolé, monsieur Lemire.

Le président: J'ai le rôle ingrat d'interrompre les collègues à tout bout de champ pour respecter les délais alloués.

L'hon. Greg Rickford: Vous faites un bon usage de votre marteau.

Le président: Oui.

Nous passons maintenant à M. Blaikie pendant deux minutes, pour nos dernières questions.

M. Daniel Blaikie: Merci. Nous avons abordé un peu plus tôt l'important rôle qu'une stratégie fédérale adéquate pourrait jouer pour négocier avec nos alliés afin de protéger les intérêts de sécurité et la mise en valeur des ressources du Canada. Nous étions sur le point de parler des occasions qui pourraient se présenter pour mieux intégrer les peuples autochtones dans la planification de l'industrie. Nous pouvons espérer que les projets seraient ainsi plus à même de respecter l'environnement et de créer des débouchés pour les communautés locales. Cette coopération éviterait aussi que les projets s'embourbent — comme nous l'avons vu avec certains projets de mise en valeur de ressources — dans une dynamique où les préoccupations des Autochtones sont confrontées à la mentalité du « diviser pour mieux régner » plutôt que d'être accueillies par une collaboration proactive dès le début du projet. Comme je le dis, la collaboration pourrait commencer encore plus tôt si nous incluons les Autochtones dans la planification stratégique de l'industrie.

J'espère que vous utiliserez le reste de mon temps pour parler de ce sujet.

L'hon. Greg Rickford: Votre entrée en matière percutante, monsieur Blaikie, m'a enthousiasmé. Bien entendu, je crois que vous et moi serions inquiets que des stratégies provinciales se façonnent en l'absence de la stratégie fédérale, ce qui forcerait des administrations comme les États-Unis à s'adresser à une province en particulier. Et bigre! Ne serait-il pas dommage que le gouvernement fédéral passe à côté de cet important dialogue? Mais bien entendu, comme je le disais, nous ne sommes pas parfaits en ce qui a trait

aux communautés autochtones. Nous continuons à essayer de nous améliorer.

Je suis d'avis que notre gouvernement a déjà eu du succès sur certains projets miniers majeurs. Si c'était à refaire à l'époque, il y a fort à parier que Manitoba Hydro et le gouvernement du Manitoba planifieraient leur infrastructure en hydroélectricité très différemment. J'étais infirmier responsable à Cross Lake lorsque, en échange de l'inondation des terres, nous recevions des dindons et des rosbifs.

Depuis, Manitoba Hydro a fait de l'excellent travail et les gouvernements manitobains, sous différentes formes politiques, se sont démenés pour que la réconciliation soit réellement prise en considération dans les sociétés d'État et s'accompagne d'un volet économique. Je crois que c'est à ce niveau que le gouvernement fédéral a une occasion inouïe de s'allier aux partenaires et de veiller à ce que, au-delà du consentement libre, préalable et éclairé et au-delà de l'obligation de consulter — pour lesquels un tribunal peut trancher qu'ils ont été respectés ou non —, les communautés autochtones aient une réelle possibilité d'être des partenaires financiers dans ces projets.

La société Wyloo m'a parlé aujourd'hui du rôle extraordinaire et complètement intégré que les communautés autochtones jouent dans leurs projets. Cessons d'aller devant les tribunaux et rendons-nous plutôt à la banque ensemble pour saisir les occasions qui s'offrent à nous.

Oh, soit dit en passant, il faut construire des accès routiers et des couloirs permettant aux gouvernements d'acheminer des biens importants qu'ils doivent fournir aux communautés autochtones — ou appuyer — comme la large bande et des sources d'énergie de remplacement. C'est le cas en Ontario où de trop nombreuses communautés utilisent l'électricité provenant du diesel.

La situation va changer dans les prochaines années, monsieur Blaikie, mais ce sont là les enjeux auxquels nous croyons que nous devrions nous attarder dès maintenant.

• (1645)

[Français]

Le président: Au nom de tous les membres du Comité, je vous remercie beaucoup, monsieur Rickford, d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer cet après-midi. Cela nous éclaire pour la suite de nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin de journée.

Sans plus tarder, nous allons passer à notre deuxième groupe de témoins.

Monsieur Plante, vous avez la parole pour six minutes.

M. Benoît Plante (professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à titre personnel): Je vous remercie beaucoup de m'avoir offert l'occasion de comparaître devant le Comité.

Je suis Benoît Plante, professeur à l'Institut de recherche en mines et en environnement, ou IRME, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ou UQAT.

Je suis géochimiste, spécialisé dans la géochimie environnementale des rejets miniers, avec une insistance particulière, au cours des dernières années, sur les projets de mines de ressources minérales critiques et stratégiques.

Je suis fier d'être titulaire de la Chaire institutionnelle en géochimie environnementale des ressources minérales critiques et stratégiques. Depuis 2014, je mène plusieurs travaux de recherche en partenariat avec des acteurs de l'industrie minière exploitant ces ressources, particulièrement sur les éléments des terres rares, le graphite et le lithium.

L'Institut où je travaille compte 16 professeurs de calibre mondial, et il offre un environnement d'enseignement et de recherche de premier plan. On y dénombre plus de 20 techniciens et professionnels spécialisés. Plus de 90 étudiants et stagiaires de tous les cycles d'études supérieures y cheminent actuellement, en collaboration très étroite avec des collèges de Polytechnique Montréal.

L'Institut se distingue à l'échelle internationale par l'accent qu'elle met sur le développement de solutions environnementales innovantes, économiquement et socialement responsables tout au long du cycle de vie d'une mine, c'est-à-dire de l'exploration des ressources jusqu'à la restauration des sites miniers.

L'Institut exerce ses activités de recherche partout au Québec, y compris dans le Grand Nord du Québec, mais aussi au Canada.

Grâce à nos nombreux partenariats avec les entreprises minières, les ministères du gouvernement du Québec, d'autres universités québécoises et canadiennes et à l'international, nous pouvons nous présenter fièrement comme un acteur incontournable dans le domaine.

Historiquement, la recherche à l'Institut s'est surtout développée dans les secteurs des métaux usuels et précieux. Cependant, notre équipe a déjà accompli de nombreuses réalisations, lesquelles illustrent sa volonté et sa capacité d'agir comme un acteur de premier plan dans l'exploitation responsable non seulement des métaux usuels et précieux, mais également des métaux critiques et stratégiques.

Pour l'Institut, il est d'une importance capitale d'être au cœur du développement responsable de ces substances minérales au même titre qu'elle est reconnue sur l'échiquier mondial pour le développement responsable des métaux usuels et précieux.

À cet effet, des mesures concrètes ont déjà été prises par l'Institut et l'UQAT en matière de recherche et de formation dans ce secteur d'activités. Nous avons notamment procédé à l'embauche de la professeure Lucie Coudert, spécialiste en valorisation des métaux critiques et stratégiques et aujourd'hui titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le retraitement des rejets miniers, pour en extraire notamment des métaux critiques et stratégiques.

Le professeur Jean-François Boulanger, spécialiste en transformation des ressources minérales critiques et stratégiques, particulièrement des éléments des terres rares, ainsi que le professeur Marc Legault, spécialiste en géologie des ressources minérales et stratégiques, ont aussi été embauchés au cours des dernières années pour soutenir nos efforts en recherche-développement dans ce domaine.

Le Canada possède des gisements de nombreuses ressources minérales critiques et stratégiques et il a l'expertise nécessaire pour en faire l'exploitation responsable en s'appuyant sur celle développée dans le secteur des métaux usuels et précieux. Cependant, plusieurs défis supplémentaires demeurent à relever, ce qui nécessite plus d'efforts en matière de recherche-développement. Ces efforts sont nécessaires pour poursuivre le développement et le transfert de l'expertise vers l'exploitation responsable de ces ressources minérales

critiques, et, enfin, concrétiser leur exploitation à plus grande échelle au Canada.

Parmi les défis, on trouve notamment le financement de la recherche en partenariat avec les promoteurs de gisements, de ressources minérales critiques et stratégiques, qui pose un défi supplémentaire par rapport au secteur des métaux précieux et usuels. En effet, la précarité financière de la plupart des acteurs du domaine des métaux critiques et stratégiques fait en sorte qu'ils n'ont pas beaucoup de ressources matérielles, humaines et financières, et l'accès aux leviers de financement, actuellement accessibles, leur est particulièrement difficile. Effectivement, les leviers actuels nécessitent d'importantes contributions en ressources financières et matérielles qui sont souvent irréalistes pour ces promoteurs.

Je crois donc que le Canada possède effectivement le potentiel de devenir le chef de file dans la production et la transformation responsable des métaux critiques et stratégiques. Le pays devrait continuer d'innover en offrant plus de mesures de financement propres aux métaux critiques et stratégiques, qui permettront d'intensifier les efforts de recherche et de positionner le Canada en tant que leader mondial de leur exploitation responsable. Le Canada pourrait ainsi devenir un exemple à suivre pour les autres puissances mondiales.

C'est ce qui conclut mon allocution d'ouverture.

• (1650)

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Plante.

Je passe maintenant au représentant et vice-président de Glencore Canada.

Monsieur Xavier, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Peter Xavier (vice-président, Sudbury INO, Glencore Canada): Merci.

Il me fait évidemment plaisir de prendre la parole après le ministre Rickford. Une grande part de nos interactions se font au niveau provincial puisque nous sommes de grands défenseurs de l'industrie, ici, en Ontario.

Monsieur le président, membres du Comité et chers témoins, je m'appelle Peter Xavier. Je suis le vice-président des opérations de Glencore à Sudbury. Je suis ravi d'avoir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui au nom de Glencore, en mettant l'accent sur Sudbury, la région dont je suis responsable.

Nous apprécions le travail du Comité et son initiative de se pencher sur l'importance des minéraux critiques. Chez Glencore, nous nous approvisionnons de façon responsable en matières premières qui enrichissent le quotidien de chacun. Notre portefeuille est composé de minéraux critiques qui permettront de faire la transition vers une économie à émissions réduites de carbone.

Nous figurons parmi les plus importants producteurs de cuivre, de nickel et de cobalt au Canada et nous nous sommes engagés publiquement à investir en priorité dans ces matières premières. Elles sont essentielles non seulement pour les batteries mais aussi pour de nombreuses applications dans l'économie moderne, de l'acheminement d'eau et d'électricité vers votre domicile à l'infrastructure et la technologie dont nous dépendons tous. Nos sous-produits comprennent bon nombre des 31 minerais considérés comme étant critiques selon le Plan canadien pour les minéraux et les métaux.

Au Canada, où Glencore souligne présentement ses 100 ans d'opérations, nous exploitons huit sites industriels parmi nos opérations de nickel, de cuivre et de zinc. Nous employons directement près de 8 000 personnes, y compris des entrepreneurs.

Les opérations de Glencore à Sudbury jouent un rôle dans l'approvisionnement en minerais critiques. Nous développons actuellement notre prochaine génération de mines à grande profondeur qui nécessiteront des véhicules électriques et nous permettront de continuer à fournir les minerais critiques. Notre fonderie à Sudbury traite des concentrés des quatre coins du monde et est un chef de file mondial pour le recyclage du nickel et du cobalt provenant de déchets, de catalyseurs, de batteries et d'appareils électroniques. Notre fonderie utilise une fourniture électrique alimentée par une source d'électricité propre, et nous y avons récemment terminé un projet de plus de 300 millions de dollars pour la réduction d'émissions.

Nous travaillons également de concert avec nos partenaires autochtones et à leurs côtés: nous employons des centaines de travailleurs autochtones et avons quelques protocoles d'entente ou accords de participation en place.

Nous investissons présentement dans l'avenir en déboursant environ 2 milliards de dollars pour la mise en valeur de nouvelles mines à Sudbury, en Ontario, et à notre mine Raglan dans le Nord du Québec, ce qui nous fournira une source de nickel, de cuivre, d'ÉGP et de cobalt au moins jusqu'en 2035.

Ces nouveaux investissements exigent d'importantes sommes en capitaux, sont associés à des périodes de recouvrement de plus longue durée et sont intrinsèquement plus risqués puisque nous devons creuser plus profondément ou nous rendre dans des zones plus éloignées. Par conséquent, tous les ordres de gouvernements qui réglementent notre industrie doivent être en mesure d'offrir une certitude à toute épreuve en matière d'investissements.

Le Canada doit appuyer la recherche de métaux communs pour faciliter les découvertes pouvant mener à des possibilités minières. Les gisements nécessitent beaucoup de temps et d'investissements pour l'exploration et la mise en valeur minière et, étant donné les coûts élevés des nouvelles immobilisations, la rentabilité des investissements peut prendre bien plus de 10 ans. Il est important de se rappeler que, la plupart du temps, nous ne fixons pas le prix de vente de nos produits et ne pouvons donc pas répercuter la majorité des coûts à nos consommateurs.

Nous recommandons la création d'incitatifs pour mener des activités d'exploration dans les sites existants et désaffectés, et à proximité de ces sites, dans l'espoir d'élargir nos sources et d'utiliser l'infrastructure existante.

Une fois que les corps minéralisés sont identifiés, il faut, pour générer les investissements nécessaires pour mettre en valeur et exploiter une mine, une analyse de rentabilité bien définie et une certitude réglementaire afin de nourrir la confiance à long terme. Les facteurs essentiels pour de tels investissements majeurs sont la prévisibilité, qu'il s'agisse des prix de l'énergie, des normes en matière d'émissions, des permis, des exigences pour la fermeture des mines ou des stratégies sur le carbone. La fluctuation des objectifs pendant la phase d'investissements risque de dissuader les investisseurs de placer des capitaux au Canada. Les gouvernements doivent élaborer une approche coordonnée entre ministères puisque les compagnies sont souvent contraintes d'interagir avec le gouvernement en vase clos.

Il est aussi évident que nous devons innover pour mettre en valeur les mines qui deviennent de plus en plus profondes, se situent dans des régions plus éloignées ou voient leur qualité diminuer. L'innovation peut accélérer en optimisant les liens entre les chercheurs, les compagnies minières, les PME et les entités comme le Conseil canadien de l'innovation minière et le Centre d'excellence en innovation minière.

Pour les métaux non communs et les minerais stratégiques, nous voyons d'un bon oeil les incitatifs pour déterminer s'il vaut la peine de récupérer des éléments critiques de nos résidus ou de nos laitiers tout en reconnaissant que ce processus entraîne des obstacles réglementaires supplémentaires.

Glencore est une entreprise unique puisque l'approvisionnement personnalisé fait partie de notre stratégie opérationnelle. Depuis plus de 30 ans, la fonderie de Sudbury récupère des métaux grâce au retraitement de matériaux usagés qui étaient destinés aux dépotoirs et est maintenant une des plus grandes entreprises de recyclage de nickel et de cobalt au monde. De plus, notre fonderie Horne, au Québec, est l'un des plus grands sites de recyclage d'appareils électroniques au monde. Afin de promouvoir l'ajout de capacités de recyclage, il faudrait envisager de compenser les coûts liés au carbone produit pendant la transformation des matériaux alors que nous continuons à explorer des façons de réduire nos émissions.

En résumé, Glencore est un fournisseur majeur de minéraux critiques qui va répondre à la demande croissante créée par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et nous investissons déjà dans des mines et des installations pour être en mesure de le faire pendant des années. Nous nous réjouissons de poursuivre le dialogue avec le gouvernement du Canada sur la façon de faire avancer nos objectifs communs: l'extraction responsable et l'approvisionnement en matières premières importantes et critiques.

Merci.

• (1655)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Xavier.

Nous allons maintenant passer à Mme Méthot.

[Français]

présidente-directrice générale de l'Association minière du Québec.

Madame Méthot, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui. Vous avez la parole pour six minutes.

Mme Josée Méthot (présidente-directrice générale, Association minière du Québec): Bonjour.

Monsieur le président, chers membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant le Comité.

Comme notre temps est compté, je vais entrer dans le vif du sujet.

L'Association minière du Québec a pour mission de promouvoir, de soutenir et de développer de façon proactive une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante.

À ce titre, nous avons participé aux différentes consultations qui ont mené à l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux ainsi qu'à la consultation sur la liste canadienne des minéraux critiques, que nous avons commentée afin qu'elle inclue la liste des minéraux critiques et stratégiques, ou MCS, déjà établie par le Québec.

Nous avons aussi participé à la réflexion du gouvernement du Québec, qui était semblable à votre démarche actuelle, à la fin de 2019 et au début de 2020. Cette consultation a mené à la publication, à l'automne 2020, du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025, que notre industrie a accueilli positivement.

Notre gouvernement a ensuite adopté la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie. En développant cette filière, le gouvernement du Québec aide à stimuler la demande en métaux critiques du Québec. Plusieurs mesures d'aide au développement ont déjà été mises en place. D'ailleurs, dans le budget provincial de l'année dernière, le Québec a créé un nouveau crédit d'impôt pour la mise en valeur des MCS, qui vise à aider les promoteurs miniers à passer de l'exploration à la décision d'amorcer l'aménagement d'une mine et d'investir les sommes importantes nécessaires.

Dans le budget provincial qui a été présenté aujourd'hui, on a ajouté des mesures pour aider à la transformation des MCS. Autrement dit, le Québec s'est déjà bien positionné.

Comme mon temps est limité, je ne vous parlerai pas de toutes les mines en production ou de tous les projets miniers en développement au Québec. Notez toutefois que nous produisons certains MCS en sous-produits miniers. Il s'agit notamment du cobalt, du cuivre et des éléments du groupe platine. Nous en produisons d'autres en production principale, comme le nickel, le graphite, le niobium et le titane, par exemple.

En ce qui a trait particulièrement au lithium et au graphite, nous avons des projets très avancés. Sayona exploite une mine de lithium en mode suivi et entretien, ce qui veut dire qu'il s'agit d'une mine qui a déjà fonctionné. La compagnie a aussi une usine de production de carbonate de lithium et deux autres projets de mine. Elle envisage aussi de construire une autre usine de transformation du spodumène en carbonate de lithium, mais n'exclut pas la possibilité de produire de l'hydroxyde de lithium.

Nemaska Lithium, de son côté, développe également un projet visant à exploiter sa mine de lithium et à transformer le minerai en hydroxyde de lithium. De plus, nous avons deux autres projets de mine de lithium qui sont actuellement en processus d'autorisation.

Nous avons une mine de graphite en production et deux projets en développement avancés, dont celui de Nouveau Monde Graphite, qui a amorcé, en 2021, les travaux visant la construction de son usine de purification du graphite et de son usine de matériel d'anode pour batteries lithium-ion.

Nous avons donc ici les minéraux nécessaires afin que le Canada se taille une place de choix à titre de fournisseur de matières premières nécessaires à la transition énergétique mondiale. Qui plus est, avec notre hydroélectricité, notre cadre législatif ainsi que nos pratiques environnementales et sociales, nous pouvons positionner les ressources minérales produites ici à titre de ressources propres répondant aux exigences des politiques d'approvisionnement responsable.

Il existe un réel potentiel pour diversifier davantage le secteur minier canadien et profiter de retombées socioéconomiques importantes liées à la mise en valeur des MCS. Les gouvernements qui positionneront rapidement leurs avantages concurrentiels seront les mieux placés pour profiter de la croissance de la demande en minéraux critiques. Les gouvernements des quatre coins du monde reconnaissent qu'il est impératif de faire partie de ces filières émer-

gentes et investissent des milliards de dollars afin d'en faciliter chez eux le développement.

Le Canada doit se positionner. Les ressources sont disponibles, l'expertise aussi. Nous avons besoin de politiques claires qui permettront d'accélérer l'exploration pour les MCS, de réduire les délais d'autorisation de projets, de simplifier les processus et les rendre plus prévisibles et de réduire les risques pour les investisseurs qui choisiront de s'installer au Canada.

• (1700)

L'adoption d'une stratégie canadienne pour la valorisation des minéraux critiques enverrait un message clair selon lequel le gouvernement du Canada positionne son secteur minier comme une réelle solution aux changements climatiques et comme une source d'enrichissement à fort potentiel pour le Canada. Les retombées positives des minéraux critiques stratégiques s'ajouteront donc aux bénéfices que le Canada tire déjà des filières traditionnelles, ce qui permettra de créer encore plus de valeur de la valorisation des ressources minérales. Cela permettra inévitablement d'intéresser davantage les investisseurs et de maintenir au Canada une activité minière forte.

Pour l'Association minière du Québec, une stratégie canadienne devrait miser sur la complémentarité des expertises acquises dans les provinces et les territoires pour pouvoir aller plus loin ensemble. Cependant, il faut agir vite, car le mouvement mondial est bien amorcé en ce qui a trait à la sécurisation des sources de MCS. Les décisions sur les sources d'approvisionnement se prennent maintenant.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Méthot, de l'Association minière du Québec — je l'ai bien noté.

Monsieur Kunihiro, vous avez maintenant la parole.

[Traduction]

M. Robert Kunihiro (directeur, Stratégie, Stromvolt Americas Inc.): Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, merci de me donner l'occasion de prendre la parole.

Je suis ici en ma qualité de directeur du secteur de la stratégie pour StromVolt, qui aspire à devenir le premier fabricant nord-américain de batteries au lithium au Canada. Au départ, nous desservons les marchés commerciaux pour des autobus, de l'équipement de manutention, des véhicules agricoles et peut-être des embarcations maritimes. Nous sommes également tout à fait capables de soutenir le secteur automobile et les camions légers.

Pour vous donner un bref aperçu, j'ai fait carrière dans le secteur de l'automobile. Au cours des 15 dernières années, j'ai été le directeur financier de deux grands fournisseurs automobiles de premier rang, dont l'un était le plus grand fournisseur de harnais pour les véhicules électriques à batterie en Amérique du Nord. Je continue de travailler à l'heure actuelle avec l'AFPA, Accelerate ZEV, Trillium et, bien entendu, StromVolt.

Notre proposition créera quelque 1 500 emplois d'ici 2030. Nous sommes très emballés de cette perspective et de la conversation que nous aurons aujourd'hui.

Peut-être juste avant la conversation, je voudrais soulever quelques points. Il est certain que nous avons très peu de temps. L'Europe a 10 ans d'avance sur nous. L'Asie a probablement 20 ans d'avance. À l'heure actuelle, il y a beaucoup de signes encourageants, mais je ne vois pas de stratégie globale et j'ignore qui pourrait mener à bien le projet.

En ce qui concerne l'autre point important que j'aimerais soulever, il a été question plus tôt de l'incidence de la politique d'achat aux États-Unis et de la menace que cela représente pour le Canada. Je vous dirais que l'Europe agit seule. La Chine est évidemment un concurrent très redoutable, surtout compte tenu du démarrage rapide qu'elle a connu. Je vous invite fortement à tirer parti de notre relation avec les États-Unis et peut-être avec l'Amérique du Nord, mais au moins avec les États-Unis. Agissez conjointement avec eux, car nous avons beaucoup de choses qu'ils n'ont pas. Nous avons le pouvoir de veiller à ce que la valeur ajoutée soit offerte.

À mon sens, une solution où les produits seraient uniquement fabriqués au Canada est insensée. C'est un rêve. C'est irréalisable. C'est impossible. Là encore, j'insiste sur le fait que nous devons travailler avec nos amis américains — nos frères et nos sœurs américains — pour pouvoir rivaliser avec l'Europe et l'Asie communiste.

Merci.

• (1705)

[Français]

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Kunihiro.

Madame Amanda Hall, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

Mme Amanda Hall (géophysicienne, Summit Nanotech Corporation): Bonjour. Merci de me recevoir aujourd'hui. Je vous suis très reconnaissante de l'occasion que vous m'offrez de m'adresser à vous.

Je suis Amanda Hall. Je suis la PDG et la fondatrice de Summit Nanotech. Je suis une géophysicienne professionnelle. J'œuvre dans le secteur des ressources dans l'Ouest canadien depuis près de 20 ans. J'ai travaillé dans le secteur minier en Saskatchewan, et j'ai fait de la transformation industrielle en Ontario également.

En 2018, j'ai quitté mon emploi en forage de puits de pétrole et décidé de démarrer ma propre entreprise de lithium. J'ai évalué les technologies des ressources en lithium dans le monde entier et j'ai décidé qu'aucune d'entre elles n'était assez bonne, alors j'ai inventé la mienne. J'ai récemment remporté le prix de RNCAN en tant que femme chef de file en innovation dans le cadre du Défi des femmes en technologies propres. Notre entreprise compte 41 employés à l'heure actuelle.

Nous avons récemment reçu du financement de Singapour et de Capricorn Ventures des États-Unis. Nous avons donc beaucoup d'investisseurs internationaux, ce qui n'est pas mon choix. J'aurais préféré des investisseurs canadiens, mais ils sont un peu plus craintifs que les investisseurs étrangers.

Notre technologie est un moyen durable d'extraire le lithium des solutions. Elle présente de meilleures émissions de gaz à effet de serre et de meilleures mesures de création de déchets. Nous avons des rendements plus élevés, avec toutes sortes d'avantages à utiliser notre technologie. Nous la déployons en Amérique, cependant, pour aller plus loin dans ce que M. Kunihiro vient de dire à propos d'unir nos forces avec les États-Unis pour avoir une solution nord-

américaine. J'irais même jusqu'à dire que nous devons avoir une solution nord-américaine et sud-américaine aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement des batteries auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle.

En ce qui concerne les ressources américaines, nous travaillons avec des partenaires aux États-Unis. Nous avons des partenaires en Argentine et au Chili. Nous n'avons pas de partenaires canadiens, et il y a de nombreuses raisons à cela, alors je ne pense pas qu'il soit judicieux de fermer les yeux sur la quantité de ressources en lithium dont disposent les États-Unis. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les autres métaux pour les batteries. Ce n'est pas mon domaine. Le lithium est mon domaine d'expertise.

Notre technologie est à la phase pilote. Nous avons expédié un conteneur maritime de 40 pieds en Amérique du Nord le mois dernier. Nous mettrons au point la technologie dans des opérations de plus grande envergure en Amérique du Sud dès que nous le pourrions.

Je vais m'arrêter là. Merci.

• (1710)

Le président: Merci beaucoup.

De Vale Canada Limitée, nous recevons M. Merlini et M. Nichols.

La parole est à vous pour six minutes.

M. A. J. Nichols (directeur, Affaires organisationnelles, Vale Canada Limitée): Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, et bonjour.

Je suis A. J. Nichols. Je suis le directeur des Affaires organisationnelles pour le producteur de métaux de base, Vale. Je suis accompagné de mon collègue, M. Juan Merlini, qui est le directeur des ventes et du marketing pour l'entreprise.

Vale aimerait reconnaître les peuples autochtones sur les terres desquels nous exerçons nos activités au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Notre entreprise est l'une des plus grandes sociétés minières intégrées au monde, avec un siège social mondial à Rio de Janeiro et une capitalisation boursière d'environ 90 milliards de dollars. Notre entreprise mondiale de métaux de base, dont le siège social est à Toronto, a une riche histoire de 120 ans et des activités sur cinq continents. Au Canada, nous exerçons nos activités à Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'en Ontario et au Manitoba. Nos activités au Canada emploient près de 25 000 Canadiens. Nos contributions directes et indirectes au PIB de l'économie canadienne au cours des 12 dernières années ont totalisé plus de 58,4 milliards de dollars canadiens.

Nous produisons des métaux qui sont essentiels à la construction d'un avenir plus propre et plus écologique. Nous sommes l'un des plus grands producteurs mondiaux de nickel de haute qualité et à faible teneur en carbone, et nous sommes la seule exploitation de nickel entièrement intégrée au Canada. Nous sommes également un important producteur de cuivre et de cobalt provenant de sources responsables, qui sont tous des minéraux essentiels à la transition vers la décarbonisation en cours et également exigée par la société.

Vale partage la détermination du gouvernement canadien de décarboniser et de créer un avenir plus écologique et plus sain pour les Canadiens. Par exemple, dans le cadre de nos activités en Ontario principalement, nous avons introduit 47 véhicules électriques à batterie dans nos opérations souterraines. Nous sommes très fiers de cette étape importante. Nous examinons d'autres possibilités d'électrifier nos parcs de véhicules.

Nous avons également fixé des objectifs de décarbonisation ambitieux dans l'ensemble de l'entreprise, en visant une réduction de 33 % d'émissions de GES d'ici 2030 et en essayant également de viser la carboneutralité en 2050. Cependant, notre programme de lutte contre les facteurs ESG n'est qu'une partie de l'effort plus vaste de l'entreprise Vale pour améliorer notre rendement en matière d'ESG dans toute l'entreprise et dans notre industrie. Nous croyons que le secteur minier canadien a une occasion unique d'être une référence et une norme mondiale en matière d'exploitation minière durable et d'approvisionnement en minéraux essentiels.

J'aimerais céder la parole à M. Merlini. Il peut faire des observations et des réflexions additionnelles sur la dynamique du marché et les chaînes d'approvisionnement en lien avec les minéraux essentiels.

Monsieur Merlini, je vous cède la parole.

M. Juan Merlini (directeur mondial, Ventes et marketing, Métaux de base, Vale Canada Limitée): Merci, monsieur Nichols.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour.

À l'avenir, la stratégie de Vale en matière de métaux de base consiste à transférer 40 % de sa production totale de classe 1 vers l'industrie émergente des véhicules électriques afin de répondre à la demande croissante du marché pour ses produits. Le nickel, le cuivre et le cobalt sont des éléments importants de la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques. Pour répondre aux aspirations du Canada à devenir un chef de file nord-américain et mondial sur le marché des batteries de véhicules électriques et des minéraux essentiels, nous devons aborder plusieurs questions.

Premièrement, bien que le Canada soit dans une situation avantageuse étant donné ses réserves de nickel et ses mines productrices, nous devons apporter une plus grande offre sur les marchés pour répondre à la demande de véhicules électriques. Répondre à la demande sera un défi, et plus particulièrement pour le nickel et le cuivre. La mise en exploitation de nouveaux gisements de nickel, de cuivre ou de cobalt exige des capitaux importants et prend beaucoup de temps. Même dans les pays les plus stables et les plus favorables aux investissements miniers, comme le Canada, il faut au moins de 10 à 12 ans entre la découverte d'un gisement viable et la production commerciale.

Nous devons également nouer des partenariats stratégiques à long terme avec des universitaires, des institutions, des clients et des fabricants d'équipement d'origine qui soutiennent des investissements importants et à long terme. Ces écosystèmes d'innovation et de chaîne d'approvisionnement sont essentiels et ont déjà commencé à se façonner.

La coordination entre les ordres de gouvernement est également essentielle, car la chaîne d'approvisionnement aura besoin d'une coordination fédérale, provinciale et locale pour répondre à cette occasion unique. Des provinces comme l'Ontario et le Québec y accordent une grande attention, mais nous ne saurions trop insister sur

l'importance d'une coordination gouvernementale à plusieurs niveaux qui permet d'obtenir des nouveaux investissements, une certitude politique et un soutien à l'octroi de permis.

Enfin, j'aimerais discuter de la localisation des chaînes d'approvisionnement. Alors que la chaîne d'approvisionnement est encore en formation en Europe et en Amérique du Nord, les constructeurs automobiles préfèrent un approvisionnement localisé qui les aide à réduire leurs émissions de portée 1 et de portée 2 et qui assure la sécurité de l'approvisionnement. Il est formidable de voir les annonces récentes concernant les investissements de divers acteurs de la chaîne d'approvisionnement en Ontario et dans la province de Québec.

De plus, la COVID et les événements récemment survenus en Europe de l'Est, ainsi que les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement au Canada, renforcent la nécessité de réduire le risque lié à la chaîne d'approvisionnement. Nous pensons que cette pression a eu des répercussions durables sur les chaînes d'approvisionnement des batteries émergentes et nous devons nous assurer d'instaurer une résilience suffisante pour que le Canada soit le fournisseur stratégique de choix.

Si nous devons vous laisser avec un message clé, ce serait de concentrer votre attention et vos efforts sur l'augmentation de la production en amont et du tonnage nécessaire pour soutenir les véhicules électriques à batterie. Alors que des centaines de milliards de dollars ont été dépensés pour mettre au point la chaîne d'approvisionnement des batteries, le Canada doit faire des investissements importants pour accroître l'approvisionnement en matières premières pour les batteries. Compte tenu du délai nécessaire pour mettre en service une nouvelle capacité minière, ces mesures doivent être prises dès maintenant et doivent être soutenues par des prix qui stimulent les investissements privés. Sans les métaux acceptables pour les batteries, il sera difficile de créer des plaques tournantes autour des batteries avec des matières premières nationales.

Merci beaucoup. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions et de vous fournir les renseignements additionnels dont le Comité a besoin dans le cadre de cette étude.

• (1715)

[Français]

Le président: Je vous remercie beaucoup, messieurs Merlini et Nichols.

Nous aurons le temps de faire un tour de questions de six minutes par parti, ce qui nous amènera à 17 h 45.

Monsieur Deltell, vous avez la parole pour six minutes.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je salue mes chers collègues et tous ceux qui sont en ligne actuellement. Comme je le disais tout à l'heure à mon collègue M. Généreux, la qualité des intervenants que nous avons cet après-midi est assez impressionnante, et c'est presque dommage que nous ayons si peu de temps.

J'aimerais également remercier mon collègue de l'Abitibi-Témiscamingue des renseignements qu'il m'a fournis tout à l'heure concernant ce qui se passe dans son beau coin de pays.

Parlant justement du pays, j'aimerais poser ma première question à Mme Josée Méthot, que je salue.

Madame Méthot, ce n'est pas la première fois que nous avons le plaisir de nous parler. Nous nous sommes déjà parlé sous d'autres cieux. Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui. Dans votre témoignage, vous avez mentionné que, il y a un an et demi, l'État du Québec s'était donné le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 et qu'il avait choisi la place qu'il voulait occuper dans ce domaine. Vous avez mentionné que le Canada devait faire de même.

Pouvez-vous nous donner un exemple précis où l'expérience du Québec doit servir de source d'inspiration pour le Canada?

Mme Josée Méthot: Bonjour, monsieur Deltell. Effectivement, nous avons eu la chance d'avoir des discussions dans le passé à plusieurs reprises.

Le Québec a décidé de se donner une stratégie. Il s'est non seulement donné le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025, mais aussi la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie. De plus, il a mis sur pied la Politique de mobilité durable. Sa stratégie s'inscrit donc dans une vision globale et intégrée, ce qui permet au secteur minier du Québec de diversifier ses activités.

M. Gérard Deltell: Madame Méthot, vous avez parlé de diversification.

Plus précisément, parlez-vous de diversification sur le plan de la deuxième ou de la troisième transformation? Peut-on dire que la première pelletée de terre marque le début de la fin pour ce qui est de la mine et qu'il faut déjà prévoir la restauration?

Est-ce ce dont vous parlez?

Mme Josée Méthot: Je mentionnerai deux éléments.

Premièrement, il faut diversifier les matières que nous extrayons du sol. Comme on le sait, le Québec est reconnu pour extraire l'or et le fer, et il excelle dans ces deux domaines. Il extrait aussi du nickel et d'autres matières. Le développement des minerais critiques et stratégiques nous permet de diversifier nos filières.

Deuxièmement, par la création du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, de la vision globale de la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie, de la Politique de mobilité durable et de toutes les initiatives de lutte contre les changements climatiques, le Québec montre qu'il désire créer des filières.

La filière batterie fait en sorte qu'un projet minier ne correspond plus à ce qu'il représentait auparavant. En effet, nous voulons maintenant stimuler la demande afin que des entreprises s'installent au Québec pour développer des composants de batteries, des cellules. Nous augmentons donc la demande quant aux minerais critiques et stratégiques, ce qui aide le développement de nos projets miniers. C'était le sens de mes propos. Nous voulons faire de plus en plus de transformation, nous voulons la valeur ajoutée que procure la transformation. Or ce n'est pas simple, car le financement est plus difficile à obtenir. Nous savons très bien que les sociétés minières ont de l'expertise sur le plan de l'extraction de minerais. Nous voulons maintenant qu'elles aient des projets de première et deuxième transformations plus intégrés. Cela augmente non seulement le financement nécessaire, mais aussi le risque.

Quand le Québec a décidé de créer sa filière batterie et d'avoir un plan pour la valorisation, il a fait en sorte que la chaîne de valeur

s'installe au Québec, qui est reconnu en matière d'extraction minière.

• (1720)

M. Gérard Deltell: Madame Méthot, je vous remercie de vos observations.

Je me tourne maintenant vers le professeur Benoît Plante.

Bonjour, monsieur Plante. Je vous remercie de votre participation aux travaux du Comité et de vos propos.

Vous avez dit tout à l'heure que les effets de levier actuels étaient irréalistes en ce qui concerne la transformation et que les gouvernements devaient maintenir le financement. Mme Méthot vient de nous dire que les deuxième et troisième transformations commandent des investissements majeurs et que les entreprises qui font de l'extraction minière n'ont pas nécessairement d'expertise en matière de transformation.

Monsieur Plante, selon vous, comment peut-on faire le pont entre ces entreprises et la transformation?

Que devrions-nous faire pour rendre les effets de levier actuels réalistes et réalisables?

M. Benoît Plante: Je vous remercie de la question, monsieur Deltell. Je vous remercie également de me donner l'occasion de vous présenter un exemple concret.

Par exemple, le Québec a mis sur pied le Programme de recherche en partenariat sur le développement durable du secteur minier. Le Québec a créé une enveloppe particulière pour les MCS. C'est un programme pour lequel l'effet de levier est de un pour dix, ce qui est vraiment excellent. Autrement dit, le taux de participation des entreprises doit être de seulement 10 %. Cela peut seulement être fait en nature, ce qui simplifie grandement tout cela.

Du côté du fédéral, nous ne trouvons pas ce genre d'exemple. Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, ou CRSNG, a fait beaucoup d'efforts pour améliorer les programmes de subventions en partenariat. Par exemple, il existe des effets de levier de un pour deux par l'intermédiaire des subventions Alliance destinées aux petites et moyennes entreprises.

L'effet de levier de un pour dix devient beaucoup plus intéressant pour les entreprises ayant peu de moyens, comme les promoteurs de métaux critiques et stratégiques.

M. Gérard Deltell: Je comprends l'effet de levier de un pour dix, mais cela ne représente-t-il pas beaucoup d'investissements?

M. Benoît Plante: Ce sont effectivement des leviers qui demandent une grande contribution de la part du gouvernement.

Cela étant dit, l'enveloppe totale du gouvernement du Québec n'est pas astronomique. Nous parlons de projets se chiffrant à 300 000 \$ sur trois ans, au maximum. Quatre ou cinq projets obtiennent ce financement par année. Il y a donc évidemment beaucoup plus de demandes que ce que le programme peut accommoder.

Je crois que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour ce qui est de l'augmentation du financement en mettant en place des leviers similaires.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Plante.

Madame Lapointe, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Bonjour. C'est un grand jour quand deux entreprises qui ont une incidence importante sur Sudbury sont ici et que j'ai l'occasion de leur parler, car j'ai l'impression d'assister à des festivités sur la Colline. Merci aux représentants de Glencore et de Vale d'avoir accepté d'être ici aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Vale. En mars de l'année dernière, des représentants de Vale ont témoigné devant le comité des ressources naturelles dans le cadre de son étude sur les minéraux essentiels et les chaînes de valeur connexes. J'aimerais maintenant que vous nous en disiez plus sur la façon dont le Canada peut se positionner comme fournisseur clé de minéraux essentiels à l'échelle mondiale, mais aussi sur la façon dont nous pouvons assurer l'approvisionnement au pays.

M. Juan Merlini: Vale continue de faire des progrès dans sa stratégie relative aux véhicules électriques. Nous continuons de renforcer la relation avec les principaux clients et d'attirer l'attention du marché canadien sur ce que nous pouvons offrir. Nous pouvons offrir non seulement notre production actuelle de nickel, dont l'empreinte carbone est l'une des plus faibles de l'industrie du nickel, avec les normes les plus élevées quant aux facteurs ESG, mais aussi un potentiel de croissance. Nous avons mis de l'avant tout notre potentiel dans la manière dont nous pouvons améliorer notre stratégie en encourageant la chaîne d'approvisionnement en matériaux pour batteries au Canada.

C'est un effort considérable. Nous sommes engagés dans ce processus depuis presque deux ans. Nous commençons à voir certains des résultats des discussions devenir plus efficaces, plus directs. Je pense que nous avons encore de nombreux investissements à faire pour apporter plus de nickel et aussi pour façonner le profil de notre production de nickel afin de répondre aux exigences très précises pour les matériaux de batteries.

Nous continuons de travailler fort. Nous avons une stratégie où nous voulons positionner une part importante de notre production de nickel dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques, mais surtout favoriser le bon soutien avec le bon alignement, la croissance. Nous étudions également d'autres possibilités. Nous étudions le recyclage, c'est-à-dire le recyclage de la masse noire, le matériau qui provient des batteries des véhicules électriques. Nous cherchons des moyens d'adapter nos matériaux. Nous continuons de progresser, et je pense que les occasions sont nombreuses pour le Canada de trouver le bon alignement, le moment opportun. Je pense que c'est une occasion unique que le Canada peut saisir.

• (1725)

Mme Viviane Lapointe: Monsieur Merlini, j'ai une question concernant le point que vous avez soulevé au sujet des chaînes d'approvisionnement. Au cours de cette étude, ce comité a entendu à plusieurs reprises la nécessité de développer notre chaîne d'approvisionnement localisée. Pouvez-vous nous dire ce dont vous avez besoin de la part des législateurs pour accélérer un processus qui a manifestement pris du retard?

M. Juan Merlini: Il faut accélérer l'octroi de licences, la coordination entre tous les ordres de gouvernement, fédéral, provincial et local. Il faut favoriser de bonnes mesures incitatives pour l'exploration afin d'attirer certains des investissements dans les technologies

nécessaires pour répondre à la demande de la chaîne d'approvisionnement en matériaux pour batteries. Il faut créer les bonnes conditions pour que cette chaîne d'approvisionnement s'installe ici au Canada. Nous sommes en amont; nous sommes dans les mines et nous transformons nos concentrés de nickel en une forme qui nécessite encore des investissements considérables pour répondre à la demande en matériaux pour batteries.

Je pense que de notre côté, nous sommes très engagés avec le gouvernement et nous sommes très clairs concernant les exigences en matière de soutien et de création de l'environnement pour attirer tous ces investissements. Le Canada oeuvre depuis longtemps dans le secteur minier, qui est un domaine de compétence très stable. Nous devons toutefois rattraper notre retard. L'ampleur du défi, les investissements requis, le montant, le volume et la stabilité nécessaires à l'industrie des véhicules électriques sont sans précédent, et c'est pourquoi nous avons besoin d'un soutien à tous les niveaux.

Mme Viviane Lapointe: Que faut-il, d'un point de vue politique, pour passer d'une matière première extraite, par exemple, à Sudbury, à un produit prêt à être utilisé dans le secteur automobile canadien pour les batteries des véhicules électriques?

M. A. J. Nichols: La bonne nouvelle, madame la députée, c'est que nous avons déjà beaucoup d'activités de transformation en place au Canada. À Sudbury, par exemple, nous avons une opération entièrement intégrée où il y a de l'exploration, de l'exploitation minière, de la transformation, du traitement et de la fabrication de produits finaux au Canada.

Comme M. Merlini l'a mentionné, ce qui est intéressant, c'est que vous avez maintenant une industrie qui se penche sur la façon dont nous pouvons fabriquer des matériaux de la qualité requise pour les batteries, où nous pouvons transformer une production existante qui pourrait être utilisée pour des applications intéressantes dans le marché des matériaux pour batteries de véhicules électriques.

Avec des provinces comme l'Ontario et le Québec, comme nous l'avons entendu dans les témoignages du ministre Rickford et de Mme Méthot qui représente l'Association minière du Québec, il y a beaucoup d'enthousiasme concernant la mi-parcours, de même que les annonces des équipementiers en aval.

Si on considère que c'est comme un énorme ensemble d'ingrédients pour préparer un gâteau, le Canada attire ces fonds en raison de la stabilité de ses instances, de ses marchés financiers, de son accès aux capitaux et de la prévisibilité de ses régimes réglementaires et législatifs, tant au niveau provincial que fédéral. Cela offre déjà beaucoup de confort et d'incitation aux grands investisseurs de premier rang — tant nationaux qu'internationaux — à considérer le Canada comme étant une nation très attrayante.

Ce que les témoins ont répété, c'est que nous devons mettre les points sur les « i » et les barres sur les « t » pour nous assurer que nous avons une approche coordonnée pour ancrer cette chaîne d'approvisionnement et la faire fonctionner de manière très coordonnée au sein du gouvernement, ainsi que dans l'industrie, les universités et les associations. Ainsi, nous pouvons nous asseoir autour de la même table et déterminer les problèmes que nous devons résoudre ensemble, ainsi que les occasions que nous pouvons saisir ensemble. L'adoption de cette approche pangouvernementale aux niveaux fédéral, provincial et local accélérera même l'attrait d'un pays comme le Canada.

• (1730)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nichols.

Nous allons maintenant passer à M. Lemire pour six minutes.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins pour leurs excellentes présentations.

Évidemment, je vais commencer par M. Plante, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Dans la lettre de mandat du ministre Champagne, il est mentionné ceci: « [...] que le Canada devienne un chef de file mondial dans le domaine des technologies propres, en mettant l'accent sur les minéraux essentiels et le développement d'un écosystème industriel novateur durable en matière de production de batteries [...] »

En quoi vos travaux et ce que fait l'UQAT dans le cadre de partenariats aident-ils à atteindre cet objectif?

M. Benoît Plante: Je vous remercie beaucoup de la question, monsieur Lemire.

Nos travaux seront axés sur l'exploration des ressources et l'exploitation responsable de celles-ci, c'est-à-dire une gestion des rejets qui réduise au minimum les répercussions sur l'environnement. Cela concerne aussi bien l'empreinte écologique que les conséquences de la contamination des écosystèmes, la stabilité physique des ouvrages, et ainsi de suite.

Nous travaillons avec des promoteurs de mines de graphite, de mines de lithium et de mines de terres rares. Nos travaux sont réalisés en partenariat dans la plupart des cas. Les travaux ne sont pas réalisés par des professeurs d'université, mais par des étudiants, que nous désignons par « personnel hautement qualifié ». C'est vraiment une occasion parfaite. Le fait de travailler sur ces défis et de former les futurs leaders qui mettront en pratique l'exploitation responsable des métaux critiques et stratégiques fait en sorte que leurs travaux sont publiés sur des tribunes accessibles à toute l'industrie, à tout l'écosystème, dont les promoteurs, les consultants et, bien sûr, les gouvernements.

Les découvertes qui se font dans le cadre de ces travaux sont accessibles à l'ensemble de la communauté. Elles peuvent bénéficier non seulement aux promoteurs avec qui nous travaillons, mais aussi à l'ensemble des membres de l'écosystème. Ces derniers doivent faire face à des problèmes, à des défis ainsi qu'à des occasions similaires, même si la mine ne se trouve pas exactement dans le même contexte géologique, physique ou socioéconomique, par exemple. Ce sont des facteurs qui nous permettent de faire avancer les choses et de faire en sorte que le Canada et le Québec se positionnent en tant que leaders dans ce domaine.

Le Québec et le Canada ont une expertise considérable, qui a été acquise en grande partie dans le secteur des métaux usuels et précieux. Pour les métaux critiques et stratégiques, nous pouvons déjà mettre en pratique cette expertise dans le cas de nombreux défis communs. Cependant, un bon nombre des défis seront spécifiques, par exemple, le traitement de l'eau et les contaminants. Il y a effectivement beaucoup de choses à faire en matière de recherche-développement. Cela va bénéficier à toute l'industrie des métaux critiques et stratégiques.

S'assurer que la transformation se fait en réduisant au minimum les répercussions, de la façon la plus responsable possible, comporte pour nous un très grand nombre de défis. Pour ma part, je travaille plutôt dans le domaine de la géochimie, mais les professeurs que j'ai nommés tout à l'heure travailleront à améliorer les étapes de

transformation pour que les choses se fassent de façon plus responsable, en atténuant le plus possible les conséquences négatives.

M. Sébastien Lemire: Je retiens votre modèle, qui consiste à créer une synergie avec les entreprises, à investir dans l'innovation et à développer les compétences.

Dans son dernier budget, le gouvernement du Canada a proposé un financement de 9,6 millions de dollars sur trois ans pour créer un centre d'excellence sur les minerais critiques et sur les batteries. L'Abitibi-Témiscamingue serait peut-être l'endroit idéal pour accueillir ce centre, dont vous pourriez être un collaborateur de premier plan.

Qu'en pensez-vous?

• (1735)

M. Benoît Plante: Bien sûr, si je voulais prêcher pour ma paroisse, je dirais que la présence de l'UQAT, mais aussi du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, ferait en sorte qu'un très important bassin d'experts pourrait contribuer à la recherche-développement dans ce domaine. C'est sans compter la proximité de plusieurs partenaires miniers éventuels qui pourraient vouloir contribuer aux recherches. L'endroit serait donc très propice à l'établissement d'une telle infrastructure.

Nos professeurs peuvent enseigner à tous les niveaux, du collégial jusqu'aux études universitaires supérieures. Nous disposons d'un important bassin de travailleurs et d'entreprises minières qui peuvent investir. Nous disposons d'un terrain de jeu où nous pourrions tester les technologies mises au point. Ce serait effectivement un endroit idéal pour ce genre d'infrastructure.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie, monsieur Plante.

Je me permets de poser une brève question à Mme Méthot.

Madame Méthot, quel est l'état du secteur des deuxième et troisième transformations au Québec? On peut même parler de la quatrième transformation.

Où y a-t-il des projets en ce moment en matière de chimie, de cathodes, d'anodes, de production de cellules ou de récupération? Pouvez-vous nous dresser rapidement un portrait de la situation qui se dessine pour l'avenir?

Mme Josée Méthot: Je vous ai parlé dans ma présentation de quelques-uns des éléments que nous entrevoyons pour l'avenir. J'ai mentionné le projet de Nouveau Monde Graphite. Il s'agit de la production de matières à valeur ajoutée en graphite, donc des matières pour les anodes. Chez Sayona et Nemaska Lithium, il y a des projets de transformation du spodumène en carbonate de lithium ou en hydroxyde de lithium. L'entreprise Sayona attend le résultat de sa demande d'autorisation, et, du côté de Nemaska, le projet a été autorisé. Il reste cependant la question du financement.

Dans les nouvelles filières, il y a de la place pour la transformation du lithium et du graphite. Éventuellement, j'en suis convaincue, on pourra regarder ce qu'il est possible de faire pour ce qui est des terres rares. Selon ce que je comprends, il y a plus de recherche-développement à faire de ce côté que dans le cas du lithium ou du graphite. Il est certain que l'intention est de faire de la transformation. Tout le monde désire faire de la transformation au Québec. On en entend parler partout au Canada. On veut faire plus de transformation.

Il faut envisager tous les marchés. Certains sont déjà bien installés. Vous avez parlé avec les représentants de Vale Canada et de Glencore Canada. Il y a déjà une filière de nickel qui fonctionne bien. Il en va de même pour le cuivre et le cobalt en Ontario. Nous avons toujours prôné d'envisager les nouvelles filières. Dans cette optique, les métaux critiques et stratégiques peuvent être des filières intéressantes pour la transformation au Québec, comme ailleurs au Canada.

Je l'ai dit tantôt, mais je ne le dirai pas assez: il faut agir vite pour autoriser nos projets et les faire progresser. Tout le monde est dans la course.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Méthot.

Monsieur Blaikie, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie: Merci beaucoup.

Madame Hall, je veux revenir à vous, tout d'abord pour vous féliciter de vos accomplissements, mais aussi pour revenir sur une observation dans votre déclaration liminaire à propos de la réticence des investisseurs canadiens. Je me demande juste si vous pouvez parler un peu plus de ce qui explique la lenteur des investisseurs canadiens à prendre place dans un train qui, d'après ce que nous entendons, a un avenir prometteur et quittera bientôt la gare. Pensez-vous que c'est parce que les investisseurs internationaux sont plus cavaliers? Croyez-vous que les investisseurs canadiens ont l'habitude d'investir dans un contexte où le gouvernement élimine les risques?

Quelles sont certaines des raisons qui expliquent pourquoi les investisseurs canadiens ne tentent pas plus agressivement de pénétrer ce marché canadien en pleine expansion? Quelles sont certaines des mesures qui pourraient peut-être apaiser leurs préoccupations, des préoccupations qui nuisent aux investissements canadiens dans nos propres ressources?

• (1740)

Mme Amanda Hall: Je crois que les investisseurs étrangers ont une meilleure idée générale de l'occasion qui se présente, et ils font plus confiance aux solutions que nous offrons du point de vue de la durabilité et des matériaux de pointe.

Je ne pense pas du tout que les Canadiens sont ignorants dans ce domaine, mais leur tolérance aux risques est un peu moins élevée. La plupart du temps, ils ont tendance à attendre et à suivre plutôt que de prendre les devants. Même la BDC, la Banque de développement du Canada, n'est pas passée à l'action à mon dernier cycle de financement. Elle a préféré attendre et voir ce qui allait se produire. Bien entendu, les investisseurs étrangers n'ont ensuite pas hésité. Ils veulent que nous quittions le Canada pour nous installer ailleurs, mais nous nous battons pour rester au pays et continuer de progresser ici.

Il est honteux que nous n'ayons pas plus de soutien des investisseurs canadiens, mais je pense que c'est juste un petit problème de tolérance aux risques.

M. Daniel Blaikie: Merci beaucoup d'accorder la priorité au Canada.

Nous avons déjà beaucoup parlé, entre autres avec ce groupe de témoins, de l'importance d'avoir une stratégie fédérale d'exploitation des ressources essentielles au Canada. Dans quelle mesure pen-

sez-vous que cela pourrait être utile? La Banque de développement du Canada a certainement un rôle très évident à jouer dans une stratégie fédérale.

Quand nous parlons d'électrification et des objectifs climatiques déclarés du gouvernement actuel, il est manifestement possible de tenter de faire avancer cette stratégie.

Je suppose que je suis juste curieux de savoir quels éléments selon vous pourraient faire partie d'une stratégie canadienne d'exploitation des minerais critiques qui pourrait peut-être stimuler l'investissement canadien dans le secteur.

Mme Amanda Hall: Je pense que ce que les investisseurs recherchent dans les nouvelles entreprises en démarrage ou dans les entreprises du secteur de l'extraction des ressources pour l'exploitation des métaux utilisés dans les batteries durables, c'est l'attention des clients. Nous ne l'avons tout simplement pas autant au Canada par rapport à ailleurs dans le monde.

Mes clients sont en Amérique du Sud parce qu'on est disposé là-bas à payer pour cette technologie. On est prêt à payer pour le déploiement et l'élaboration de la technologie. Le Canada ne semble tout simplement pas avoir cet appétit. Lorsque nos clients sont tous à l'étranger, nos investisseurs finissent par l'être aussi.

Je constate que même les constructeurs de véhicules électriques à l'extérieur du Canada cherchent à s'assurer une place en amont de la chaîne d'approvisionnement en investissant eux-mêmes dans la ressource proprement dite et dans les technologies d'extraction. Il est dans leur intérêt de s'assurer une place et d'avoir un certain contrôle sur la destination du produit.

BHP en Australie et Temasek à Singapour veulent connaître la provenance et la destination du lithium dans le monde. Il est dans leur intérêt d'investir tôt et d'investir en amont autant que possible pour avoir leur mot à dire quant à la destination du produit.

M. Daniel Blaikie: Dans quelle mesure diriez-vous que ces clients internationaux à l'extérieur du Canada qui aident à stimuler l'investissement dans nos talents et nos ressources sont soutenus par leurs gouvernements nationaux, qui ont des stratégies?

Est-ce une chose qu'ils font seuls, de manière un peu spontanée, ou diriez-vous qu'ils sont un peu plus courageux et un peu plus confiants parce qu'ils évoluent au sein d'un contexte stratégique national dans leur pays, et que le Canada fait partie de la stratégie?

Mme Amanda Hall: L'un des avantages du Canada, c'est que ces producteurs internationaux de métaux pour batteries mènent leurs activités depuis des dizaines d'années. Je parle surtout du lithium parce que c'est ma spécialité.

Ils ont conclu des accords d'exploitation de 20 ou 30 ans avec des fabricants de batteries en Asie. Ils doivent respecter ces accords en optimisant leur chaîne d'approvisionnement et en n'ayant jamais de périodes d'inactivité, bien entendu.

Le gouvernement du Chili et celui de l'Argentine appuient l'exploitation du lithium et sa production. Le gouvernement chilien m'a demandé de me joindre à son conseil de la technologie propre pour l'aider à exporter le lithium d'une façon plus durable puisqu'il sait que les Canadiens ont la réputation de bien faire les choses. Nous pouvons afficher cette durabilité. On suit effectivement notre exemple pour bien faire les choses.

En Australie, au Chili et en Argentine, on sait qu'on doit améliorer des méthodes d'extraction archaïques pour se conformer aux exigences sociales et aux règlements environnementaux, sociaux et de gouvernance du gouvernement. Ces pays cherchent de nouvelles technologies comme les nôtres pour les aider à atteindre ces objectifs.

Le Canada accuse un retard parce que nous n'avons pas encore commencé la production. Le sentiment d'urgence et l'impression que nous devons le faire le plus rapidement possible ne sont pas aussi forts ici. Nous sommes un peu plus lents dans l'adoption de nouvelles technologies. Cependant, la bonne chose à propos du Canada, c'est que nous pouvons élaborer des processus à partir de rien en utilisant de nouveaux processus durables ainsi que des matériaux et des technologies avancés qui sortent des laboratoires de M. Plante.

• (1745)

M. Daniel Blaikie: Si le Canada veut être un acteur important dans la construction de véhicules électriques, qu'est-ce que cela signifie pour les constructeurs qui pourraient s'établir ici si d'autres pays sont déjà en train de s'assurer l'acquisition de ressources et de technologies du Canada pour leurs chaînes d'approvisionnement? De quelle façon le Canada accuse-t-il alors un retard au moment de se positionner en tant qu'important constructeur de véhicules électriques?

Mme Amanda Hall: Ce sera difficile. Je viens du secteur pétrolier et gazier et j'ai donc vu ce scénario se produire au fil des ans. Lorsque votre ressource coûte plus cher que celle de tous les autres intervenants, il est très difficile de la vendre. C'est même difficile de la vendre au Canada. Ce n'est pas pour rien que le Canada utilise le pétrole saoudien: il est moins cher que celui de l'Alberta.

On peut appliquer les mêmes concepts au lithium. Si la production d'une tonne de lithium me coûte 8 000 \$ au Canada, mais 3 000 \$ au Chili, pourquoi alors acheter le lithium canadien?

Je pense que la réponse à court terme consiste pour le gouvernement à subventionner le plus possible notre capacité à innover dans le secteur et à veiller à ce que nos coûts d'exploitation soient aussi bas que possible. La même situation s'est produite dans le secteur du gaz de schiste. Nous avons réduit le coût de production jusqu'à ce que notre produit soit concurrentiel. L'établissement de prix concurrentiels et la production concurrentielle sont un objectif très important que nous devons essayer d'atteindre.

Il y a une autre lacune que le Canada pourrait probablement combler. Si vous produisez une tonne de lithium au Québec aujourd'hui, il faut encore l'acheminer vers l'Asie pour la transformer en cathodes qui pourront servir dans des batteries fabriquées à la Gigafactory d'Elon Musk à Houston. Il faut l'acheminer vers l'Asie parce qu'il n'y a pas de solution de rechange en Amérique du Nord. Nous ne fabriquons pas de cathodes ici et nous devons le faire pour que la chaîne d'approvisionnement demeure locale.

Le président: Merci beaucoup. C'était très intéressant.

Je veux remercier tous les témoins du temps qu'ils nous ont consacré cet après-midi. Ce fut très utile pour le Comité.

Je vous rappelle que si vous voulez déposer des documents qui pourraient nous être utiles selon vous, n'hésitez pas à le faire en les remettant au greffier.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>